

PÄDAGOGISCHE HANDREICHUNG



Un accueil pour tous!

Mettre en œuvre une approche inclusive dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants



Contexte et enjeux



Vers une approche inclusive



Éléments de bonne pratique



Recommandations «clés»

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Préambule | 3 |
| 1. Contexte et enjeux | 4 |
| 1.1 Le contexte international | 6 |
| 1.2 Le contexte national | 7 |
| 2. Les principes de base de l'approche inclusive | 11 |
| 2.1 L'enfant comme acteur de ses propres compétences | 12 |
| 2.2 L'adaptation des structures aux besoins de l'enfant | 12 |
| 2.3 L'égalité des chances et l'équité des moyens | 15 |
| 3. Vers une approche inclusive | 17 |
| 3.1 Les exigences pédagogiques | 18 |
| 3.1.1 De quels enfants parlons-nous ? | 18 |
| 3.1.2 Le cadre pédagogique | 20 |
| 3.2 Les exigences contextuelles | 22 |
| 3.2.1 Le partenariat avec les familles | 22 |
| 3.2.2 Le travail en équipe | 23 |
| 3.2.3 Le travail en réseau | 24 |
| 4. Eléments de bonne pratique | 26 |
| 4.1 Le projet individuel de l'enfant | 28 |
| 4.2 Valoriser toute forme de communication | 31 |
| 4.3 Structurer l'espace | 34 |
| 4.4 Structurer le temps | 36 |
| 4.5 Structurer les activités | 39 |
| 4.6 Sensibiliser les pairs | 41 |
| 5. Une expérience réussie | 44 |
| 6. Cinq recommandations «clés» | 50 |
| 7. Pour conclure : L'inclusion - défi, atout et chance | 54 |
| 8. Bibliographie | 58 |

Impressum

Editeur Service National de la Jeunesse **Crédit photo** Maison Relais Inclusive Topolino (A.P.E.M.H.)
Layout et réalisation reperes.lu **Parution** 2015

Préambule

Nous entendons de plus en plus parler d'inclusion. Ce terme est utilisé dans de nombreux domaines. Il est apparu important pour le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le Service national de la jeunesse de proposer un document destiné aux professionnels des services d'éducation et d'accueil de l'enfance, reprenant à la fois le volet théorique, mais également le soutien à la mise en pratique d'une approche inclusive dans le quotidien des services d'éducation et d'accueil. Cette brochure s'adresse à tous les professionnels travaillant dans le champ de l'éducation non formelle, respectivement concernés par le développement des connaissances et compétences de l'enfant.

Trop souvent, nous nous focalisons sur les enfants en situation de handicap au risque d'oublier les besoins d'enfants dits «normaux».

Il nous est évident d'être vigilant avec Hector qui est en fauteuil roulant, mais sommes-nous suffisamment attentifs à Caroline ne participant pas ou très peu à la vie du groupe ?

Nous espérons qu'à travers cette brochure, les différents professionnels pourront trouver quelques-unes des réponses aux questions soulevées lors des réunions ou dans la pratique sur le terrain.

Dans l'optique de rendre cette brochure vivante, il nous a été important d'y intégrer des expériences concrètes du terrain. Nous tenons à remercier tous les services d'éducation et d'accueil qui nous ont fait part de leurs réflexions et expériences dans leur démarche inclusive. C'est grâce à leurs témoignages et photos, que vous découvrirez en cours de lecture, que cette brochure a pu se construire. Nous avons choisi d'intégrer les différents témoignages dans la langue dans laquelle ils ont été introduits, montrant ainsi la diversité linguistique de notre pays et donnant une démonstration vécue de la valorisation de la différence.

Bonne lecture.

«Ce n'est pas parce qu'un enfant est en fauteuil roulant qu'il ne sait pas passer la porte, c'est parce que la porte est trop étroite...» (Danielle ZAY, 2012)

1 Contexte et enjeux





Contexte et enjeux

1.1 Le contexte international

L'inclusion respectivement l'approche inclusive trouve ses bases dans plusieurs textes constitutifs. Ces différents textes définissent le cadre. Voici un aperçu des plus importants.

1. La Convention des Nations Unies sur les droits de l'homme (1948)

L'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme met en avant que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans ladite déclaration sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

Les articles 26 et 27 mettent en avant le droit de toute personne à l'éducation ainsi que le droit de pouvoir participer à la vie culturelle de la société.

2. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1989)

Cette Convention met en avant quatre principes fondamentaux :

- ▶ la non-discrimination ;
- ▶ la priorité donnée à l'intérêt supérieur de l'enfant ;
- ▶ le droit de vivre, de survivre et de se développer ;
- ▶ le respect des opinions de l'enfant.

Elle reconnaît la vulnérabilité particulière des enfants et réunit en un seul recueil récapitulatif toutes les formes de protection à accorder aux enfants au titre de toutes les catégories de droits fondamentaux. La Convention garantit fermement la non-discrimination et reconnaît que toutes les décisions doivent être guidées par l'intérêt supérieur de l'enfant. Une attention particulière est accordée aux enfants réfugiés, handicapés ou qui appartiennent à des minorités. Les États partis doivent garantir la survie, le développement, la protection et la participation des enfants (ONU, <http://www.un.org/fr/rights/overview/conventions.shtml>).

Tous les droits reconnus dans cette Convention sont inhérents à la dignité humaine et au développement harmonieux de chaque enfant. La Convention protège les droits des enfants en fixant des normes en matière de soins de santé, d'éducation et de services juridiques, civils et sociaux. Ces principes sont tout à fait en accord avec l'approche inclusive et lui donnent les fondements nécessaires.

3. Déclaration de Salamanque sur les principes, les politiques et les pratiques en matière d'éducation et de besoins éducatifs spéciaux (1994)

En juin 1994, s'est tenu à Salamanque en Espagne, la conférence mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux, réaffirmant le droit fondamental de chaque enfant à l'éducation. Dans cette déclaration, il est souligné que «chaque enfant a des caractéristiques, des intérêts, des aptitudes et des besoins d'apprentissage qui lui sont propres», et que «les systèmes éducatifs doivent être conçus et les programmes appliqués de manière à tenir compte de cette grande diversité de caractéristiques et de besoins» (UNESCO 1994, <http://unesdoc.unesco.org/images/0009/000984/098427Fo.pdf>). Au terme de cette rencontre, il a été souligné la nécessité de travailler à la création d'écoles pour tous les enfants, exaltant les différences, épaulant les enfants dans leurs apprentissages et répondant aux besoins individuels de chacun.

Même si cette déclaration se réfère plus particulièrement au cadre scolaire, ses contenus constituent tout aussi bien le fondement du travail éducatif dans le contexte de l'éducation non formelle.

4. La Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées CRDPH (2006)

La Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, en décembre 2006, et a été ratifiée par le Grand-Duché de Luxembourg, le 30 mars 2007. C'est le premier instrument juridiquement contraignant qui s'intéresse de près aux droits des personnes en situation de handicap et ceci sous l'angle des droits de l'Homme.

En effet, la CRDPH signale dans plusieurs articles la nécessité d'une approche inclusive dès la petite enfance :

- L'article 7 («enfant handicapé») prône la pleine jouissance des droits de l'enfant en situation de handicap et demande la mise à disposition d'une aide adaptée au handicap et à l'âge pour en garantir l'exercice.
- L'article 24 («éducation») précise le droit à l'éducation, sans discrimination, et insiste auprès des Etats membres de faire en sorte que le système éducatif pourvoie à l'insertion scolaire à tous les niveaux.

La CRDPH ne crée pas de nouveaux droits. Son grand mérite est qu'elle transpose les droits de l'Homme aux situations et problèmes vécus au quotidien par les personnes en situation de handicap. Avec l'entrée en vigueur de la loi du 28 juillet 2011, loi par laquelle le gouvernement luxembourgeois a approuvé la CRDPH ainsi que son protocole additionnel, l'État luxembourgeois est désormais tenu de respecter les dispositions de la Convention et de les faire appliquer progressivement.

La CRDPH a réactualisé le sujet de l'inclusion. Bien qu'elle se réfère en particulier à la participation des personnes en situation de handicap, elle a relancé le débat autour des idées d'une société inclusive valorisant toutes les différences.

1.2 Le contexte national

Ces différents textes influencent, comme nous venons de le voir, la politique nationale. Les idées et droits sont intégrés au fur et à mesure dans les textes nationaux et se reflètent dans la mise en place de nouvelles réponses en termes de services offerts.

1. Les lignes directrices sur l'Éducation non formelle dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (2012)

Des lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes ont été élaborées par le Ministère compétent, définissant un cadre d'orientation pour les services d'éducation et d'accueil au niveau du concept de l'éducation, des caractéristiques de l'éducation non formelle et de ses champs d'action. L'enfant est considéré comme un individu unique qui fait partie intégrante des systèmes sociaux, comme un citoyen à part entière et pour lequel l'inclusion est un des principes éducatifs de base.

La notion d'inclusion repose sur un principe éthique ; le droit fondamental de tous les citoyens à participer à la vie communautaire et à bénéficier des services offerts. Ainsi, tous les enfants ont, à priori, leur place de plein droit dans les services d'éducation et d'accueil. Ce principe met en avant la reconnaissance de la diversité et de l'hétérogénéité comme un élément donné et en même temps, comme une chance pour tous.

De plus, les services d'éducation et d'accueil ne se définissent plus en termes de garde d'enfants, mais leurs concepts comprennent surtout et avant tout des missions éducatives. Le travail du personnel pédagogique est de créer des offres, d'encourager l'expérimentation et de faciliter ainsi les processus d'apprentissage. L'approche éducative est centrée sur l'apprenant, adaptée individuellement et favorise la participation et l'autodétermination. L'éducation non formelle contribue par là au développement personnel, à l'intégration sociale et à la citoyenneté active. Elle s'adresse à tout enfant dans sa diversité et dans ses besoins. Finalement, l'éducation non formelle s'inscrit dans la continuité de l'amélioration de la qualité des services d'éducation et d'accueil de l'enfance.

2. Inclusion : 3^e conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes (décembre 2014)

L'importance accordée par le ministère au sujet de l'inclusion se traduit par le fait que la 3^e conférence annuelle sur l'éducation non formelle a eu comme thème l'inclusion dans les structures d'éducation et d'accueil. Au programme ont figuré des présentations sur le concept et la réalisation de l'inclusion. Les services d'éducation et d'accueil doivent être adaptés à la diversité des enfants, et non l'inverse. Il en découle des exigences envers les institutions, le personnel et les qualifications de celui-ci, afin de pouvoir réaliser cette inclusion de leur groupe cible.

Il apparaît clairement que, pour promouvoir la qualité de l'accueil, il est nécessaire de réfléchir à une approche inclusive. Le ministère, en consacrant une journée sur ce thème pour les professionnels de l'enfance et de la jeunesse, a souligné l'importance d'une approche inclusive comme critère de qualité dans l'accueil de l'enfance et de la jeunesse.

3. Le Centre de Ressources INCLUSO

En 2012, le Ministère de la Famille et de l'Intégration, ministère compétent à l'époque, a décidé de financer plusieurs projets visant à soutenir les professionnels dans la mise en pratique d'une approche inclusive, prenant en compte la diversité à différents niveaux, tels que le sexe, les langues, le handicap, ... (le projet Gender4Kids de 4motion, le Service Re:sources de l'ASTI, le projet INCLUSO de l'APEMH).

Le Centre de Ressources Pédagogiques et Formatives INCLUSO, mis en place en mars 2012, est un service au bénéfice des services d'éducation et d'accueil pour la petite enfance (0 – 4 ans) et l'enfance scolarisée (4 – 12 ans).

Il vise à stimuler, encourager et soutenir le développement des approches et des pratiques inclusives afin d'augmenter de façon substantielle le nombre de services d'éducation et d'accueil mettant en œuvre de telles approches.



L'INCLUSO s'est donné la mission d'agir directement à l'égard des acteurs impliqués dans les diverses structures, équipes d'accueil, enfants et parents, en réalisant une évaluation et une réflexion des situations particulières, en abordant toute question en jeu dans le cadre de l'accueil (accès, pratiques, relations avec les enfants et parents, partenariats, ...), en répondant aux

demandes de repères sur le type de déficiences ou encore en proposant des formations particulières centrées sur les représentations de chacun vis-à-vis du handicap, les pratiques d'accompagnement spécifiques et le travail en réseau.

L'objectif de développer et de renforcer les capacités des services d'éducation et d'accueil afin qu'ils s'adaptent à la prise en compte de la diversité et des besoins de tous les enfants, se traduit à travers trois volets d'action :

1. **Sensibiliser, informer et former** les services d'éducation et d'accueil aux enjeux de l'inclusion d'enfants (avec leurs spécificités) au sein des milieux d'accueil.
2. **Enrichir les compétences spécifiques** des services d'éducation et d'accueil permettant d'outiller les professionnels afin qu'ils développent leurs aptitudes à l'égard de la diversité.
3. **Conseiller, soutenir et aider** dans l'élaboration et la mise en pratique d'un projet individualisé qui répond aux besoins de l'enfant.

Concrètement, les prestations offertes peuvent être différenciées en deux catégories, à savoir des offres plus généralisées d'informations et/ou de sensibilisation et des offres spécifiques liées à une situation concrète.

Offres généralisées

Soutien dans la mise en œuvre d'une pratique inclusive

Rencontres formatives centrées sur les particularités par rapport aux différentes déficiences et sur les pratiques d'accompagnements spécifiques

Soutien de l'équipe éducative dans l'acquisition et l'utilisation des savoirs faire spécifiques

Offres spécifiques

Évaluation et réflexion de situations particulières

Observations structurées et évaluation des besoins particuliers d'un enfant

Soutien dans l'élaboration et la mise en pratique d'un projet individualisé qui répond aux besoins de l'enfant

Évaluation du développement en cas de suspicion d'un retard

Coordination et mise en réseau



2 Les principes de base de l'approche inclusive



Les principes de base

L'inclusion repose sur un système de valeurs et de conceptions axées sur le meilleur intérêt de la personne. L'inclusion favorise chez la personne une participation active au sein de son groupe, un sentiment d'appartenance, le développement de ses habiletés sociales ainsi que des interactions positives avec les membres de son groupe.

2.1 L'enfant comme acteur de ses propres compétences

Le fondement même de l'inclusion trouve ses origines dans le postulat de l'enfant sujet compétent de son propre développement. Pour que l'enfant puisse s'épanouir, ses besoins fondamentaux doivent être satisfaits, comme les besoins physiologiques ou le besoin de sécurité, mais également le besoin d'appartenance à un groupe et le besoin d'échange et de participation.

L'approche inclusive est une pédagogie respectueuse de l'enfant compétent, qui peut mettre en commun ses capacités et ses acquis.

L'enfant construit des connaissances pour répondre à ses besoins et c'est ainsi qu'il devient compétent. L'enfant va apprendre à répondre à ses besoins pour autant que son environnement lui permette de construire ou de co construire ses connaissances. Permettre à l'enfant de ressentir ses besoins est un principe nécessaire au respect de l'enfant compétent.

Il paraît évident pour chacun d'entre nous qu'il faut être attentif aux besoins des enfants. Cependant, pouvoir découvrir avec l'enfant ses propres besoins, et non pas seulement ceux de tous les enfants de son âge, mais bien ceux qui lui sont particuliers, nécessite une vision inclusive de l'éducation.

L'enfant est un être social et culturel qui participe activement au sein de sa famille et des groupes qu'il côtoie à la construction des connaissances. Il joue un rôle de co constructeur du savoir et contribue à l'évolution des institutions qu'il fréquente.

Le professionnel devient lui un partenaire de l'enfant, qui est en recherche de nouvelles façons de faire et qui peut envisager les besoins de l'enfant, en mettant en place une observation active et des évaluations régulières.

L'enfant devient bel et bien l'acteur de son propre épanouissement, puisqu'on lui reconnaît des compétences, une volonté de découvrir, d'apprendre et de créer.

L'approche inclusive reconnaît à l'enfant la possibilité d'autodétermination, de participation et de choix.

Elle situe chaque enfant au cœur de la réflexion pédagogique des équipes d'intervenants, pas seulement l'enfant qui est en situation de handicap, mais bien chaque enfant dans sa diversité et son unicité de manière à pouvoir répondre à ses besoins.

2.2 L'adaptation des structures aux besoins de l'enfant

Si l'expression des besoins de l'enfant est une condition essentielle, pour qu'il puisse co construire des connaissances et vivre des expériences qui lui permettront de développer des compétences dans la structure dans laquelle il évolue, cette structure doit pouvoir s'adapter à ses besoins et y répondre.

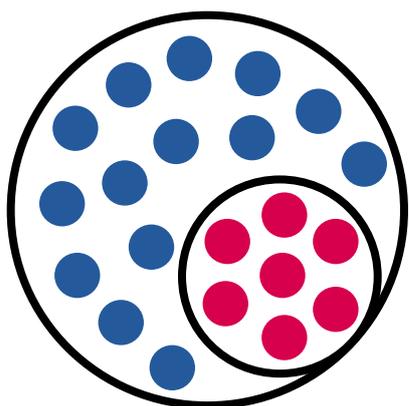
Il s'agit bien d'un réel changement de conception, d'une autre manière d'envisager le travail pédagogique. L'enfant occupe la place centrale en tant que sujet et acteur, avec ses différences. C'est la structure qui nécessite des adaptations pour que chacun trouve sa place et non pas l'enfant qui doit s'adapter à une structure préexistante.

C'est à travers ces éléments que se définit l'inclusion et se différencie de l'intégration.

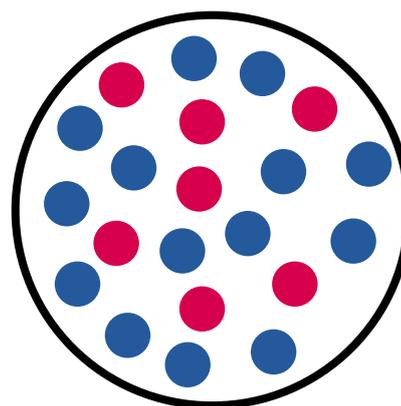
de l'approche inclusive

L'intégration et l'inclusion sont deux conceptions distinctes qui engagent des orientations d'actions différentes. Dans le cas de l'intégration, elles seront davantage centrées sur les difficultés des enfants et les aides à leur apporter ; dans le cas de l'inclusion, les actions seront sur l'aménagement du fonctionnement pédagogique pour permettre les apprentissages de tous (Plaisance et al., 2007).

Le schéma qui suit permet de visualiser assez facilement la différence entre les deux concepts.



INTÉGRATION



INCLUSION

Jos van Loon, directeur de la Fondation Arduin aux Pays-Bas, a donné une définition simple et très parlante de l'inclusion et qui explique avec clarté le schéma ci-dessus : «L'inclusion commence avec la prise en compte de la diversité dans la communauté. Le terme d'inclusion s'oppose à celui d'intégration, qui signifie qu'un groupe ("nous") invite un groupe ("eux") à le rejoindre. L'inclusion implique que seul existe un et un seul groupe : "nous".» (dans : Inforautisme asbl : J'habite dans ma maison, p.18, 2008).

L'**intégration**, selon Potvin et Lacroix (2009), peut se définir selon quatre principes :

1. Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement le plus « ordinaire » possible.
2. Chaque enfant a des besoins éducatifs spécifiques qui varient en intensité et en durée.
3. L'environnement éducatif non formel doit être approprié et adapté aux besoins individuels de tous les enfants.
4. Les enfants à besoins spécifiques ne doivent être retirés du groupe ordinaire que lorsque leurs besoins ne peuvent être comblés malgré l'aide et le soutien appropriés quand ils sont avec des enfants « ordinaires ».

L'**inclusion**, toujours selon ces mêmes auteurs, peut se définir selon les six principes suivants :

1. Tous les enfants sont accueillis au sein du milieu d'accueil qu'ils fréquenteraient s'ils n'avaient pas de handicap.
2. La proportion d'enfants à besoins spécifiques qui fréquentent le milieu d'accueil reflète les données démographiques.
3. La politique d'accueil prohibe toute forme de rejet et aucun enfant n'est exclu en raison du type ou de la gravité de son trouble.
4. Aucun groupe ne réunit exclusivement et de façon permanente des enfants à besoins spécifiques.
5. L'emploi de stratégies éducatives faisant appel à la coopération et à l'entraide est généralisé au sein du milieu d'accueil.
6. Les programmes et services spécialisés sont organisés dans le contexte du groupe ordinaire ou dans un environnement non spécialisé.

L'auteur allemand, Andreas Hinz (2002), a mis également en évidence les aspects qui différencient l'intégration et l'inclusion :

| Caractéristiques de l'approche intégrative | Caractéristiques de l'approche inclusive |
|---|---|
| Insertion d'enfants dans les structures ordinaires | Vivre et apprendre pour tous les enfants dans les structures ordinaires |
| Système spécialisé pour certains | Système inclusif pour tous |
| Théorie de groupes différenciés en fonction du handicap | Théorie d'un groupe hétérogène avec toutes les diversités |
| Accueil d'enfants en situation de handicap | Changement de la forme de l'accueil |
| Approche pédagogique centrée sur l'individu | Prise en considération des niveaux émotionnels, sociaux et éducatifs |
| Fixation sur le niveau institutionnel | Prise en compte de chaque enfant |
| Ressources pour des enfants porteurs d'une étiquette | Ressources pour l'ensemble des enfants |
| Soutien particulier pour des enfants en situation de handicap | Apprentissage commun et individuel |
| Projet individuel pour l'enfant qui a des besoins spécifiques | Projet individuel pour chaque enfant |
| Personnel spécialisé comme soutien à l'enfant avec besoins particuliers | Personnel spécialisé comme soutien pour les équipes encadrantes |
| Contrôle par des experts | Travail en équipe autour d'un projet commun |
| Mise en place d'une pédagogie spécialisée pour un enfant en particulier | Changement de pédagogie pour tous les enfants |

A la lecture de ce tableau, nous pouvons remarquer que l'approche inclusive prend en considération chaque enfant avec ses diversités, son développement émotionnel, social et éducatif. Il est nécessaire de mettre en place une réflexion concernant les méthodes et les moyens, afin de favoriser le développement des compétences des enfants. Dans ce contexte, la formation continue des professionnels est un élément central, afin de pouvoir adapter la pédagogie aux besoins de chaque enfant.

Promouvoir une approche inclusive implique donc,

- ▶ l'affirmation et la reconnaissance des droits de citoyenneté aux enfants et à leurs proches,

mais aussi,

- ▶ la mise à disposition pour les personnes et les professionnels d'un certain nombre de moyens complémentaires pour garantir l'égalité des chances et le respect des différences de chacun.

Voici un exemple d'illustration qui facilite la compréhension des différences entre les deux vues. Il s'agit de trouver les 2 différences entre les images et les explications y relatives.

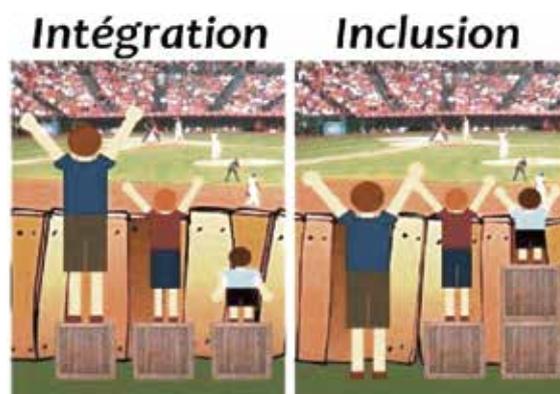


Image : Collectif inclusion <http://collectif-inclusion.blogspot.com>

Quelles sont les différences ?

1. Sur la première image, on respecte le principe d'égalité : chaque enfant reçoit la même chose, à savoir une boîte.
Sur la seconde, le principe d'équité est respecté : chaque enfant reçoit ce dont il a besoin, à savoir aucune, une ou plusieurs boîtes.
2. Sur la première image, seuls deux enfants participent en ayant la possibilité de suivre les joueurs sur le terrain.
Sur la seconde, chaque enfant participe en ayant la possibilité de voir les joueurs.

En résumé :

| Intégration | Inclusion |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Chaque enfant reçoit la même chose | 1. L'enfant reçoit selon son besoin |
| 2. Tout le monde est présent | 2. Tout le monde participe |
| 3. L'enfant doit s'adapter | 3. La structure s'adapte |

2.3 L'égalité des chances et l'équité des moyens

L'équité implique de fournir aux individus ce dont ils ont besoin pour s'épanouir. L'égalité, quant à elle, implique d'offrir la même chose à tout le monde. Tout comme l'équité, l'égalité vise à promouvoir la justice, mais l'égalité ne peut être atteinte que si tous partent du même point de départ et ont les mêmes besoins. En effet, il faut bien faire la différence entre l'égalité des chances et l'égalité des moyens. Nous pouvons sûrement tous nous mettre d'accord que tout doit être mis en œuvre pour garantir l'égalité des chances pour tous les enfants. Garantir cette égalité des chances implique inévitablement d'adapter les moyens en fonction des besoins propres de chaque enfant.

D'un côté, il s'agit de proposer aux enfants une diversité d'activités, mais aussi de matériel, de manière à ce qu'ils puissent utiliser ce qui correspond le plus à leurs besoins, envies et capacités. De l'autre côté, il importe d'évaluer et de mettre à disposition pour chaque enfant ce dont il a besoin pour pouvoir participer (aménagement de l'espace, matériel, aide nécessaire, ...).

Le fondement de l'inclusion est l'acceptation de l'autre dans sa différence et sa spécificité. Nous devons donc accepter de ne pas accorder à chacun la même chose, mais bien ce dont il a besoin. Cela implique en même temps que nous devons nous donner les moyens d'appréhender les besoins de l'enfant.

L'exemple ci-dessous illustre ce principe :



«J'ai reçu des photos de la crèche hier et cette photo m'a coupé le souffle, pour moi c'est l'image parfaite de l'inclusion.

C. qui fait tout comme les autres enfants mais avec une main supplémentaire qui lui permet de le faire. Je ne sais pas à qui appartient cette main, mais c'est aussi ça ce qui est beau - en fait c'était à peu près vingt mains à la crèche qui ont joué ce rôle.»

Témoignage d'une mère
d'un enfant à besoins spécifiques

En résumé :

- L'enfant est l'acteur compétent de son propre développement.
- L'approche inclusive requiert l'adaptation de la structure aux besoins de l'enfant, afin de favoriser son développement.
- Chaque enfant aura dès lors les mêmes chances de se voir offrir les moyens dont il a besoin pour participer activement.
- Il s'agit d'une approche équitable, non pas centrée sur la compétition, mais bien sur le dépassement de soi.





3 Vers une approche inclusive

Vers une approche in

3.1 Les exigences pédagogiques

Sur le plan pédagogique, il s'agit de permettre à l'enfant, quel qu'il soit, de trouver dans le groupe dit régulier un milieu de vie qui lui permettra d'être un collaborateur actif et reconnu par ses pairs, une personne qui contribue au développement de la vie intellectuelle et sociale du groupe et qui en retire d'importants bénéfices dans toutes les sphères de son développement ; intellectuel, affectif et social (Ducharme, 2003).

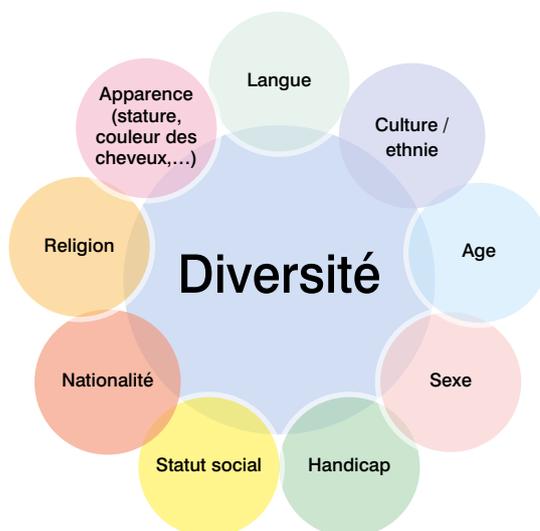
3.1.1 De quels enfants parlons-nous ?

Avant de parler du cadre pédagogique proprement dit, il nous importe de soulever cette question.

En effet, le terme d'inclusion est souvent mis en relation avec le domaine du handicap. Or, une approche inclusive est plus que l'accueil d'un enfant en situation de handicap. C'est une approche pédagogique qui doit prendre en considération toutes les différences, c'est-à-dire chaque enfant dans sa diversité et dans son individualité, capable de développer des compétences en fonction de ses expériences, connaissances et acquis.

Par le terme «diversité», nous entendons une multiplicité de différences comme l'âge, le sexe, la nationalité, la culture, la langue, les valeurs, les habitudes de vie,... Le handicap n'en est qu'une.

Valoriser la diversité signifie que les différences de chacun sont importantes et nécessitent une attention particulière en termes de définition de besoin. La différence est envisagée comme une richesse et non pas comme une difficulté. Elle fait partie de la vie ; il ne s'agit pas de s'en écarter, mais bien de la vivre au quotidien et de mettre en évidence ses richesses.



Le petit A. et sa maman nous présentent leur pays d'origine



«Le mur des familles» pour reconnaître et valoriser les différences culturelles des enfants accueillis

«Le coaching d'équipe sur plusieurs séances a été bénéfique pour l'ensemble du personnel afin d'analyser nos pratiques professionnelles. Nous avons appris à cerner les différences entre intégration et inclusion et cela nous a permis de nous rendre compte que nous étions bien plus inclusifs que nous le pensions, notamment par le biais de notre projet interculturel où nous reconnaissons et valorisons les différences culturelles de chaque enfant.»

La démarche inclusive va bien au-delà de l'accueil des enfants à besoins spécifiques car c'est une démarche globale qui considère tous les enfants admis en reconnaissant leur diversité.»

Témoignage et photos :
The International Kindergarten

Si nous parlons d'enfants à besoins spécifiques, nous parlons de chaque enfant dans son individualité avec ses besoins propres, ses forces et ses difficultés. Chaque enfant requiert la même attention, afin de pouvoir définir avec lui ce qui lui correspondra au mieux.

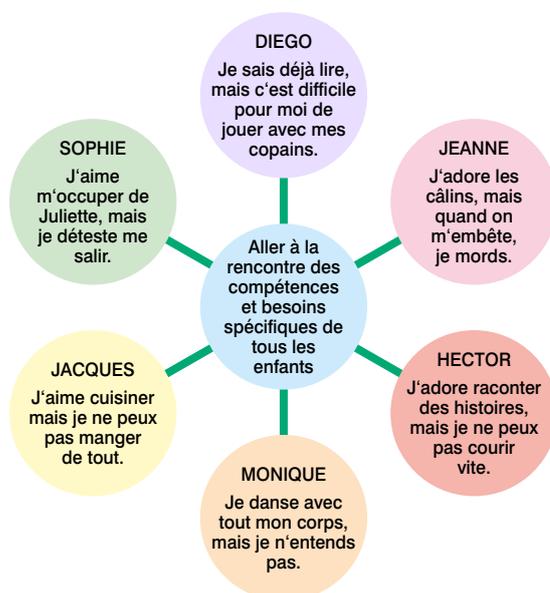
De façon générale, les enfants se développent suivant des séquences assez prévisibles, néanmoins chaque enfant se différencie entre autres, par son rythme de développement, par son histoire d'apprentissage et ses caractéristiques propres comme les traits physiques, psychologiques, socioculturels et parfois, liées à ses différences organiques et fonctionnelles. Chacun d'eux a des besoins spécifiques que nous devons identifier avec le même regard.

Ce qui est indispensable, c'est le respect de l'individualité et de la différence en les considérant comme un facteur d'enrichissement. L'important n'est pas que tous arrivent au même résultat mais bien que tous progressent, encourageant ainsi l'entraide entre les enfants plutôt que la compétition. L'essentiel c'est que chaque enfant soit un participant. Cela signifie que par sa participation il «fait avec» et qu'il pourra développer ses capacités de choix et d'autonomie.

„In unserer Kinderkrippe betreuen wir viele Kinder. Es gibt Jungen und Mädchen. Es gibt grosse und kleine Kinder. Einige Kinder sind öfters krank, andere Kinder haben Allergien. Ein Kind trägt Brille, ein anderes Hörapparate. Und es gibt Elias. Elias ist ein Kind mit Behinderung.“

Spillkëscht Moutfort : Ein Erfahrungsbericht über die Betreuung und Förderung von einem Kind mit Behinderung in einer Kinderkrippe

Chaque enfant est unique et différent. Chez chacun nous pouvons trouver des compétences et des difficultés :



Proposition d'exercice pratique pour mieux comprendre l'individualité :

Jouez le jeu et prenez le temps en équipe de définir pour chaque enfant ses forces et ses faiblesses.

Ce petit exercice permet, dans un premier temps, d'avoir un tout autre regard sur les enfants qui composent le groupe et dans un second temps, de pouvoir dégager des pistes de réflexion pour les objectifs d'inclusion que vous pourriez mettre en place en fonction des besoins de chacun.

“In Sunflower Montessori Crèche we believe and practice inclusion.

At Sunflower, children of all physical, emotional, and academic abilities are cared for in the same environment; they can participate in daily routines and activities with creative adaptations; children are given the opportunity to grow and develop at their own pace; they are recognized as individuals with specific strengths and needs and have a strong sense of connectedness and belonging.

Sunflower embraces diversity at all levels. We are an international and multicultural crèche. Children are used to differences in age, language, race, religion, “disability or special needs” is just another difference...”

Témoignage : Sunflower Montessori Crèche

3.1.2 Le cadre pédagogique

Le cadre pédagogique est la référence éducative avec laquelle on éduque, où sont définis les modes d'organisation de l'apprentissage.

Le processus d'apprentissage au sein d'un environnement respectueux des besoins favorise la co construction de connaissances et le développement des compétences individuelles. Le cadre pédagogique doit donc traduire un souci d'adaptation aux besoins individualisés de chacun des enfants en mettant l'accent sur la participation.

Les caractéristiques de l'éducation telle que définie dans les lignes directrices sur l'éducation non formelle constituent la base de l'approche inclusive. Elles peuvent alimenter la construction d'un cadre pédagogique inclusif, en mettant en valeur les éléments suivants :

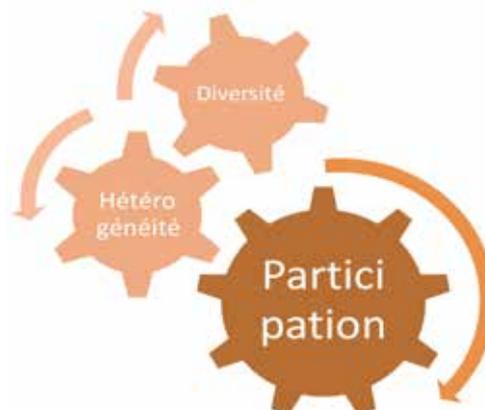
- base volontaire ;
- ouverture et curiosité face aux différences de l'autre ;
- autonomie et efficacité personnelle de chacun ;
- orientation vers la personne ;
- apprentissage par l'expérience et en partenariat ;
- participation de tous ;
- relation et dialogue entre toutes les personnes du réseau.

Nous comprenons aisément que ces repères nous orientent logiquement vers une approche inclusive, qui met en avant l'unicité et la diversité de chacun, en insistant sur la nécessité de l'adaptation de la structure et des méthodes.

L'approche inclusive nécessite de concevoir un apprentissage centré sur l'apprenant. L'apprentissage s'appuie sur les connaissances existantes de celui-ci, sur ses compétences et son niveau de compréhension. L'éducation centrée sur l'apprenant reconnaît que chaque enfant est différent, apprend à son propre rythme et possède des compétences et des capacités différentes.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de participer avec ses propres atouts et moyens. Sa diversité en fera sa propre richesse au sein du groupe, même si cela peut nécessiter des adaptations structurelles.

La seule présence de l'enfant (approche intégrative) ne signifie pas forcément sa participation (approche inclusive). En effet, dans le modèle inclusif chacun participe en fonction de ses aptitudes et de ses moyens.



Ce schéma nous aide à visualiser que, si la diversité et l'hétérogénéité sont des bases de l'approche inclusive, la réalisation de la participation en est l'objectif. Voici donc les éléments de réflexion pour chaque pédagogue :

- **La diversité** : les interventions pédagogiques respectant la diversité visent à favoriser l'égalité des chances par l'équité des moyens, tout en préservant les différences individuelles.
- **L'hétérogénéité** : un groupe qui rassemble des membres différents et uniques.
- **La participation** : chacun participe, en fonction de ses potentialités, non pas dans un esprit compétitif, mais bien dans un esprit de dépassement de soi.

La participation, telle que perçue dans une approche inclusive, se réfère aussi bien à la participation aux activités qu'à la participation aux prises de décision.

En résumé :

Le cadre pédagogique inclusif tient compte des besoins individuels, des intérêts, des difficultés et des souhaits de chacun, afin de mettre tout en œuvre pour ce qui est du cadre et des moyens de la structure pour développer pleinement les potentialités de chacun.

La participation de chacun et l'adaptation des moyens pour atteindre les objectifs sont deux éléments clés de cette démarche.

L'exercice qui suit va vous permettre d'entamer une réflexion sur les principes, les valeurs, votre pratique et le cadre pédagogique.

| | Vrai | Faux |
|--|------|------|
| 1. L'inclusion nécessite une formation particulière au cas par cas ? | | |
| 2. Dans une situation d'inclusion, on peut trouver en soi des forces qu'on ne soupçonnait pas. | | |
| 3. Je stimule beaucoup plus un enfant en situation de handicap. | | |
| 4. Je consacre trop de temps à l'enfant qui a des besoins spécifiques au détriment des autres. | | |
| 5. Les situations d'inclusion nous poussent à nous remettre en question. | | |
| 6. Chaque enfant a des besoins spécifiques. | | |
| 7. J'ai tendance à surprotéger l'enfant en situation de handicap. | | |
| 8. Le travail avec les parents est essentiel. | | |
| 9. Je peux adapter les activités en fonction des besoins des enfants. | | |
| 10. La créativité et l'imagination sont des atouts pour l'inclusion. | | |
| 11. Il faut féliciter un enfant en situation de handicap plus qu'un autre. | | |

Solutions :

- | | |
|--|--|
| <p>1. Faux, chaque équipe peut trouver en elle les ressources nécessaires à l'accueil de chaque enfant, mais un coaching reprenant les valeurs globales de l'inclusion permettra un meilleur soutien à l'équipe.</p> <p>2. Vrai</p> <p>3. Faux, chaque enfant doit être stimulé suivant ses besoins et réactions à la stimulation.</p> <p>4. Faux, l'équité amène à proposer à chacun le temps dont il a besoin et non pas la même durée à chacun.</p> | <p>5. Vrai</p> <p>6. Vrai</p> <p>7. Faux, dans l'approche inclusive, l'enfant en situation de handicap ne nécessite pas d'être plus protégé qu'un autre.</p> <p>8. Vrai</p> <p>9. Vrai</p> <p>10. Vrai</p> <p>11. Faux, chaque enfant a besoin d'être félicité et reconnu.</p> |
|--|--|

3.2 Les exigences contextuelles

Mettre en œuvre une approche inclusive dans un service d'éducation et d'accueil nécessite la participation de tous les acteurs concernés (enfants, familles, professionnels, réseau). Chacun détient des rôles et fonctions qui lui sont propres, mais qui sont réfléchis en prenant en considération les valeurs de diversité et de participation active.

3.2.1 Le partenariat avec les familles

Le partenariat avec les familles est un fondement primordial d'une approche inclusive.

Le partenariat peut être défini en tant que recherche commune de résultats, d'objectifs partagés ou chacun apporte sa compétence.

Les professionnels sont porteurs de compétences pédagogiques, de la connaissance du lieu d'accueil et des adaptations possibles. Les parents sont les meilleurs experts de leur enfant et donc, une source importante d'expertise. Ils connaissent son rythme, ses préférences, ses réactions face aux situations nouvelles, sa manière d'aborder les interactions sociales avec les adultes et les pairs qu'il ne connaît pas. C'est sur cette complémentarité des savoirs que l'intervention éducative se construit, en tenant compte des différences contextuelles distinguant la situation institutionnelle de celle de la maison. Afin de pouvoir pleinement bénéficier de ce croisement de connaissances, il est important que les parents se sentent reconnus comme interlocuteurs privilégiés par l'équipe éducative et puissent œuvrer en tant que partenaires dans le même but qu'elle. Car, il s'agit d'accompagner au mieux l'enfant dans la transition de la maison à la collectivité et de faire de cette expérience un vecteur de nouvelles découvertes et de nouveaux apprentissages (Plateforme intégration, Ville de Genève, 2012).

On ne rappellera jamais assez que, dans tous les cas, ce sont les parents qui sont responsables des décisions concernant leur enfant. C'est donc pour servir au mieux les intérêts de celui-ci qu'un véritable partenariat est à construire entre les familles et les professionnels. Ce partenariat se crée en établissant progressivement une confiance mutuelle. La reconnaissance réciproque des expertises de chacun et la répartition des rôles sont les éléments clés d'une bonne collaboration. Nous nous situons dès lors dans un processus de co décision.

Lors de la première rencontre avant l'accueil de l'enfant, qui devra avoir été bien préparée, il est nécessaire de laisser parler les parents et de les écouter concernant leur propre position. Des échanges constructifs doivent se poursuivre tout au long de l'accueil de l'enfant : il est utile de prévoir régulièrement des moments de concertation avec les parents, lors desquels ils participent activement aux prises de décision concernant les objectifs poursuivis et les moyens mis en place.

Au-delà de reconnaître le rôle des parents comme experts de leur enfant, il est primordial de réfléchir sur les moyens à mettre en place pour pouvoir faire participer les familles au quotidien et au développement du service d'éducation et d'accueil. En effet, impliquer chaque famille peut se concrétiser à des degrés divers dès les premières rencontres et tout au long du séjour : recueil des attentes des parents, aménagement des espaces pour permettre la présence des parents à certains moments, mise en place de conditions qui permettent une implication modulée des parents sans la rendre obligatoire, ... Afin de prendre en compte la diversité des familles, l'approche inclusive demande de proposer une multitude de moyens, afin d'aller à la rencontre de chacune.

Voici quelques conseils afin d'optimiser le partenariat avec les familles :

- Prendre en considération leur point de vue.
- Reconnaître les parents dans leurs expertises et savoirs propres.
- Ne pas déposséder les parents des informations qui les concernent ainsi que leur enfant.
- Respecter le rythme, la culture, les croyances, les valeurs des parents.
- Instaurer un climat de confiance en étant à l'écoute et ouvert à la remise en question.

«Nous sommes conscientes de l'attention toute particulière à donner aux moments sensibles des premiers jours chez nous et de l'accueil quotidien.

L'aménagement de l'entrée a son importance pour «dire» que les parents sont les bienvenus (présence de canapés, les invitant à rester dans les lieux; sur les murs, des photos des enfants.)

Une fois par mois, nous montrons un film 'documentaire' de la vie quotidienne des enfants.

Un arbre à hauteur d'enfant est dédié à l'affichage des «photos de familles». Chaque famille a été invitée à apporter une photo (parents, grands-parents, frères et sœurs, animal domestique,...).

Le petit déjeuner ou la collation de l'après-midi est servi sous forme d'un buffet et les parents y peuvent participer.»

Témoignage et photos : Maison Relais Inclusive Topolino



3.2.2 Le travail en équipe

Valoriser la diversité, telle que mise en avant dans l'approche inclusive, concerne aussi les membres de l'équipe. Elle reconnaît aux professionnels leur diversité et leur individualité. Les différences entre les membres d'une équipe sont perçues comme une richesse.

«C'est la complémentarité, le caractère unique de chaque éducatrice du groupe des petits loups, qui a permis à chaque enfant de grandir dans un monde varié et de se sentir unique et reconnu!»

Témoignage : Crèche de Luxembourg

Mettre en œuvre une approche inclusive nécessite l'engagement et la motivation de toute une équipe, où chaque membre est reconnu dans sa diversité, avec ses compétences et ses qualités à développer. Les bases sont la collaboration, l'entraide et la complémentarité des acteurs. Chaque personne de l'équipe fait partie intégrante du processus de réflexion et de remise en question. Pour travailler efficacement, il faut travailler tous ensemble. Dans une équipe, la mise en place de buts communs est un premier pas indispensable. Le travail en équipe a besoin de la cohésion des différents membres réunis autour de projets et d'objectifs communs. Cela implique bien évidemment la nécessité de mettre en place des espaces de coordination et d'échange.

Le travail en équipe ne va pas de soi et nécessite un effort personnel et une compétence qui s'acquiert peu à peu à partir d'une volonté de cohésion et d'organisation pour une mission, une cause commune, qu'est l'approche inclusive. La base est d'accepter l'autre avec ses différences, donc d'instaurer un climat de reconnaissance, de compréhension et de confiance à l'égard de l'autre. Chacun possède ses qualités (personnelles et professionnelles), mais également ses défauts.

Une approche inclusive se construit sur la diversité retrouvée dans chaque équipe. Dans une équipe, chacun dispose de compétences acquises initialement lors d'une formation. Celles-ci sont complétées par des savoirs techniques ou méthodologiques acquis lors de formations continues. Le parcours de vie, les expériences professionnelles viennent en plus compléter de façon empirique les compétences et savoirs-faire. Enfin, les intérêts et compétences personnelles, les différences d'âge s'ajoutent à cette palette de compétences. Il est important d'utiliser cette richesse, qui sert le collectif et permet, si elle est bien connue et utilisée, d'enrichir les échanges et les savoirs d'une équipe.

Le travail en équipe ne signifie pas la participation de chaque membre de l'équipe à toutes les activités. Il est vital au sein d'une équipe efficace d'identifier les contributions de chacun, les compétences individuelles et, par conséquent, de programmer et de répartir les tâches. Définir qui fait quoi est un élément important, tout comme favoriser la mutualisation des connaissances et compétences de chacun.

Une équipe interdisciplinaire, dans une approche inclusive, se définit comme étant : des personnes de formations et de parcours différents et complémentaires, compétentes par rapport au mandat et au travail d'équipe, qui se réunissent autour d'une vision d'ensemble d'un problème en intégrant le point de vue de chaque professionnel impliqué (à différents moments ou niveaux), car elles sont conscientes des limites de leurs compétences et de leurs capacités.

3.2.3 Le travail en réseau

Dans le cadre du développement d'une approche inclusive, les pratiques de réseau apparaissent comme une évidence pour répondre aux défis que représente une telle démarche.

Le travail en réseau permet :

- d'assurer cohérence, continuité et coordination des actions concernant un enfant,
- de développer une approche coordonnée du parcours de l'enfant permettant d'éviter des ruptures,
- de mutualiser des compétences,
- d'apporter un soutien au service d'éducation et d'accueil et ses professionnels.

Nous distinguons deux types de réseau, à savoir :

- ▶ le réseau formalisé du service d'éducation et d'accueil,
 - ▶ le réseau spécifique mis en place autour d'un enfant.
- Le réseau formalisé : chaque service d'éducation et d'accueil doit réfléchir sur les collaborations et synergies à mettre en place. Aucune structure ne peut répondre à elle seule à tous les besoins et il est donc primordial de formaliser des partenariats avec d'autres structures et services sur le plan communal et au-delà. Ces partenariats sont mis en place sur la durée.
 - Le réseau spécifique autour d'un enfant : dans cette perspective, les partenaires du réseau se définissent selon les nécessités momentanées de chaque situation rencontrée. La configuration du réseau sera donc spécifique à chaque situation et pourra évoluer au cours du temps en fonction des besoins.

Le travail en réseau, en regroupant une diversité de professionnels avec leurs compétences spécifiques, est la base nécessaire d'une approche inclusive. Un service d'éducation et d'accueil, mettant en œuvre une approche inclusive, doit impérativement s'ouvrir vers l'extérieur.

Il ne suffit pas de créer des réseaux qui se coordonnent uniquement sur ce qui est fait en même temps ou sur une même période. Il est important que le réseau mis en œuvre soit envisagé dans une perspective plus large : ce qui vient avant notre intervention, ce qui vient après et comment construire les relais. Travailler en réseau renvoie aux manières de passer (et de penser) le relais et de créer des passerelles entre les différents lieux de vie de l'enfant sur son parcours.

Pour finir, le travail en partenariat, pour être efficace, nécessite une clarification des zones d'intervention et des missions de chacun et exige un partage et un échange d'informations constants.

„Wege aus unseren Unsicherheiten und Ängsten suchten wir in Gesprächen mit Elias Eltern, der zuständigen Frühförderungsstelle und der Beratungsstelle Inklusio. Wünschenswert wäre es, wenn eine Art Supervision automatisch mit der Integration eines Kindes angeboten würde.“

Témoignage : Spillkescht Moutfort

Nous pouvons retenir

Une approche inclusive signifie

- que chaque enfant est le bienvenu ;
- qu'en accord avec les parents, nous tenons compte des besoins de chaque enfant ;
- la mise en place, dans toute l'institution, de situations favorisant la participation et la rencontre pour tous les enfants ;
- le travail en équipe en partenariat avec les familles ;
- l'absence de barrières à la fois au sein de la structure et dans l'esprit des intervenants ;
- une ouverture à la fois au sein de la structure et vers les services extérieurs.

4 Éléments de bonne pratique





Éléments de bonne

Nous venons de voir comment une approche inclusive contribue au développement des compétences de l'enfant. L'enfant peut, grâce aux expériences favorisées par son environnement, participer à la co construction de connaissances et développer des compétences nouvelles qui répondront à ses besoins.

Dans les pages qui suivent, nous allons envisager différentes bonnes pratiques qui permettent la participation de chaque enfant. Dans une approche inclusive, il importe de prendre en considération aussi bien les éléments pédagogiques directes (comme le projet individuel, les activités, la communication), que les éléments indirectes (comme l'espace, le temps).

Bien entendu, chaque service d'éducation et d'accueil devra définir en équipe ce qui correspond le plus aux différents besoins des enfants accueillis en fonction de leur spécificité.

4.1 Le projet individuel de l'enfant

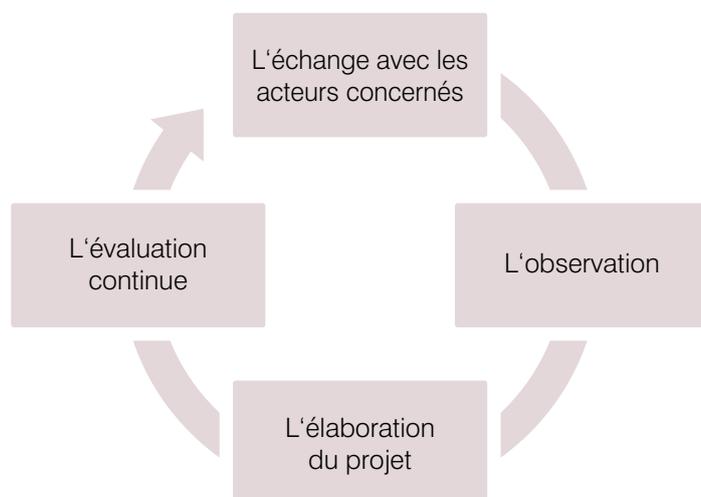
Le projet individuel est un outil qui sert à personnaliser les approches et méthodes utilisées, pour que chaque enfant puisse progresser dans son apprentissage et sa participation. Il contient des actions concrètes à mettre en œuvre, dans une durée limitée, pour faciliter l'apprentissage et la participation de l'enfant. Il doit guider les professionnels sur comment soutenir l'enfant dans ses apprentissages et doit mettre l'accent sur les besoins prioritaires, pour lesquels, il y aura des adaptations et modifications nécessaires. Il est élaboré en concertation avec tous les partenaires concernés.

Comment mettre en place ce projet individuel et comment découvrir les besoins de chacun ?

Trop souvent, nous nous laissons envahir par nos intuitions et nous ne prenons pas le temps de valider, par des observations, ce que nous ressentons.

Élaborer un projet individuel pour chaque enfant peut paraître inutile ou trop fastidieux, mais prendre du temps pour réfléchir aux besoins de chaque enfant fait partie intégrante d'une démarche inclusive.

Bien entendu, chaque projet ne demande pas le même investissement. Or, les différentes étapes nécessaires restent toujours les mêmes :



Notons que la mise en place du projet individuel n'est pas un travail linéaire, mais bien un processus circulaire, qui nécessite une évaluation et une adaptation en fonction de l'évolution de l'enfant. Au cours de son accueil, l'enfant va développer de nouvelles compétences et nous pourrions identifier de nouveaux besoins.

4.1.1 L'échange avec les acteurs concernés

Dans un premier temps, il s'agit, de manière générale, de mieux connaître l'enfant. L'échange avec les parents et d'autres professionnels est indispensable à une co construction d'un projet qui correspond aux besoins propres de l'enfant.

«Nous avons pris conscience de l'importance de l'accueil de l'enfant (prises d'informations), en utilisant le carnet de route comme fil conducteur pour l'entretien avec les parents, l'éducateur référent de l'enfant et le chargé de direction.»

Témoignage: The International Kindergarten

4.1.2 L'observation

L'observation est ensuite l'élément central nécessaire à l'élaboration d'un projet et à la fixation d'objectifs en lien avec la spécificité des besoins de l'enfant. Il ne s'agit pas d'établir un diagnostic, mais bien de définir les besoins de l'enfant pour qu'il puisse participer activement au sein du groupe.

Il est intéressant de passer un peu de temps sur la notion d'observation.

La spécificité de l'observation dans une approche inclusive est l'attention portée sur l'environnement. Le but est de définir les éléments du milieu, de la structure à améliorer ou à adapter afin de garantir la participation de tous.

L'observation ne doit pas être réalisée dans un esprit normatif, mais bien en respectant le développement personnel de chaque enfant.

Nous pouvons donc identifier deux dimensions d'observation, à savoir :

- ▶ l'observation de l'enfant lui-même

et

- ▶ l'observation de la structure dans laquelle il évolue.

Les observations font ensuite l'objet d'échanges en équipe. Il faudra donc :

- Du temps pour les échanges en équipe.
- Du temps pour la mise en place d'un dispositif d'observation compatible aux besoins et aux capacités de l'équipe.
- Du temps pour les moments d'observation et des personnes qui en seront chargées.
- Du temps pour l'analyse de ces observations en équipe, afin de dégager du sens et des objectifs concrets et évaluables.

4.1.3 L'élaboration du projet individuel

L'objectif de ce projet est bien de définir pour l'enfant l'environnement le plus propice qui lui permettra de ressentir ses besoins, de participer, de partager des expériences qui alimenteront le développement de ses compétences. Il s'agit de définir les ajustements de l'environnement qu'il serait opportun de réaliser, afin de faciliter les réponses aux besoins de l'enfant.

Il peut être pertinent de désigner un référent à la rédaction du projet individuel de l'enfant. Celui-ci est alors le garant de l'observation, est chargé de rappeler à l'équipe le bienfondé de celle-ci et d'en soutenir la mise en œuvre. Il en découle deux responsabilités principales, à savoir :

- ▶ le contact et la collaboration avec les parents ;
- ▶ le travail en réseau avec les différents professionnels concernés par le projet de l'enfant.

Ci-dessous, l'exemple d'un projet individuel élaboré par le Centre de Ressources INCLUSO :

Projet individuel de l'enfant

Nom de l'enfant :

Nom(s) du/des professionnel (s) :

Date de la rencontre :

Date prévue pour la prochaine évaluation :

| OBJECTIFS | MOYENS | PRECISIONS |
|-----------|--------|------------|
| | | |
| | | |

Légende d'explication :

1. Objectifs :

Ce sont les cibles d'intervention choisies en concertation avec les parents et le professionnel. Sont repris les moments de routine que l'enfant réalise plus difficilement et qui demandent à être travaillés pour faciliter sa participation. L'atteinte de l'objectif se mesure par le niveau de réalisation de l'enfant et le niveau de satisfaction de l'enfant lui-même, de ses parents et du professionnel.

2. Moyens :

Ce sont les aménagements et les adaptations à mettre en place pour favoriser la pleine participation de l'enfant. Ces moyens peuvent se situer tant au niveau des adaptations à apporter à l'environnement physique et matériel et à l'approche pédagogique qu'au niveau des recommandations des thérapeutes externes quant aux capacités de l'enfant.

3. Précisions :

Cette partie sert à apporter des précisions soit au niveau des choses à ne pas faire ou d'un partage des responsabilités quant à la mise en place des moyens.

Chaque équipe devra bien évidemment définir la forme du projet en fonction de son propre fonctionnement et de son cadre pédagogique. Le projet individuel de l'enfant contiendra cependant, dans une approche inclusive, toujours une partie qui tiendra compte de l'environnement ou de l'aménagement du cadre. C'est sur ce cadre que nous pourrons influencer afin de soutenir le développement de chaque enfant.

4.1.4 L'évaluation continue

Chaque projet individuel est limité dans le temps et nécessite d'être évalué et réajusté à des moments définis au préalable et en collaboration avec toutes les personnes concernées. Ces réévaluations sont un élément de qualité dans une approche inclusive, permettant de revoir les objectifs posés, d'apprécier leur réalisation et de définir de nouveaux objectifs.

4.2 Valoriser toute forme de communication

Pourquoi ?

La communication donne à l'enfant la possibilité d'exprimer ses besoins, ses envies, ses idées, et lui procure donc les moyens de participer activement au sein de son groupe. Il peut comprendre son environnement et acquérir de nouvelles connaissances, qui vont favoriser le développement de compétences nouvelles.

L'acquisition de ces compétences permet au jeune enfant d'accroître le nombre et la qualité de ses interactions avec ses pairs et peuvent servir de base à l'établissement et au maintien de liens sociaux (Point & Desmarais, 2011).

Susciter la communication pour soutenir la participation de l'enfant consiste à inciter l'enfant à prendre part à une interaction, à prendre son tour et ainsi, à pratiquer ses habiletés de communication.

Comment ?

La communication utilise différents canaux et c'est en favorisant le développement de chacun d'entre eux que nous favoriserons le plus d'interactions entre les différents acteurs.

Nous ne communiquons pas seulement par la parole, mais nous nous exprimons aussi par le toucher, par le regard et la mimique, par les gestes. C'est bien l'ensemble de ces moyens de communication qui nous permet d'entrer en relation avec notre environnement.

Prenons l'exemple de plusieurs enfants dans une salle de jeu : même si certains d'entre eux viennent seulement d'arriver au pays et ne parlent pas la même langue, pour jouer ils vont se comprendre, ils vont utiliser naturellement tous les moyens à leur disposition pour communiquer. Nous oublions avec le temps de nous servir de tous ces différents moyens, mais il est clair que chacun peut communiquer en s'aidant de tout un tas d'astuces :

- ▶ en utilisant des objets concrets (un verre pour montrer la soif) ;
- ▶ en utilisant des photos de ce que l'on veut désigner ;
- ▶ en mimant avec son corps ;
- ▶ en désignant du doigt ;
- ▶ en dessinant ;
- ▶ ...

Chacun de nous peut se montrer très créatif.

Quelques astuces :

- ▶ Dans la communication verbale, il n'y a pas seulement ce que l'on dit mais bien comment on le dit. L'intonation, la musique de la phrase sont essentielles et peuvent donner l'envie ou non d'interagir.
- ▶ Nous parlons aussi avec notre corps. Il est important de s'en rendre compte de manière à rendre ce langage encore plus explicite en insistant sur la gestuelle. Il s'agit d'amplifier ce que nous faisons de manière intuitive le plus souvent. En prendre conscience donnera encore plus d'efficacité à notre communication. En effet, nous pouvons rapidement trouver des moyens simples de nous faire comprendre avec les mains.
- ▶ Il est plus facile d'utiliser des consignes courtes et claires. Elles seront mieux comprises par l'ensemble des enfants que des phrases plus longues qui ne seront compréhensibles que par quelques-uns.

Toutes les formes de communication permettent à l'enfant de développer des habiletés sociales (les émotions, les sentiments, les formules de politesse,...) favorisant l'épanouissement au sein du groupe. Il est important que l'enfant puisse identifier le mal-être, la joie ou la tristesse d'un autre enfant afin d'ajuster son comportement.

«La difficulté de créer du lien, dû à l'absence de langage de I. (enfant présentant des troubles autistiques), a encouragé l'équipe éducative à travailler sur les émotions, le ressenti de chacun. Ce qui a, une nouvelle fois, aidé tous les enfants à parler de leurs sentiments et à I. de les exprimer avec sa manière. Cette année avec I. a été une source quotidienne de questionnement pour ses éducatrices, qui ont pu en retirer une grande richesse et constater un progrès indéniable de chacun des petits loups.»

Témoignage: Crèche de Luxembourg

Exemple: la communication visuelle

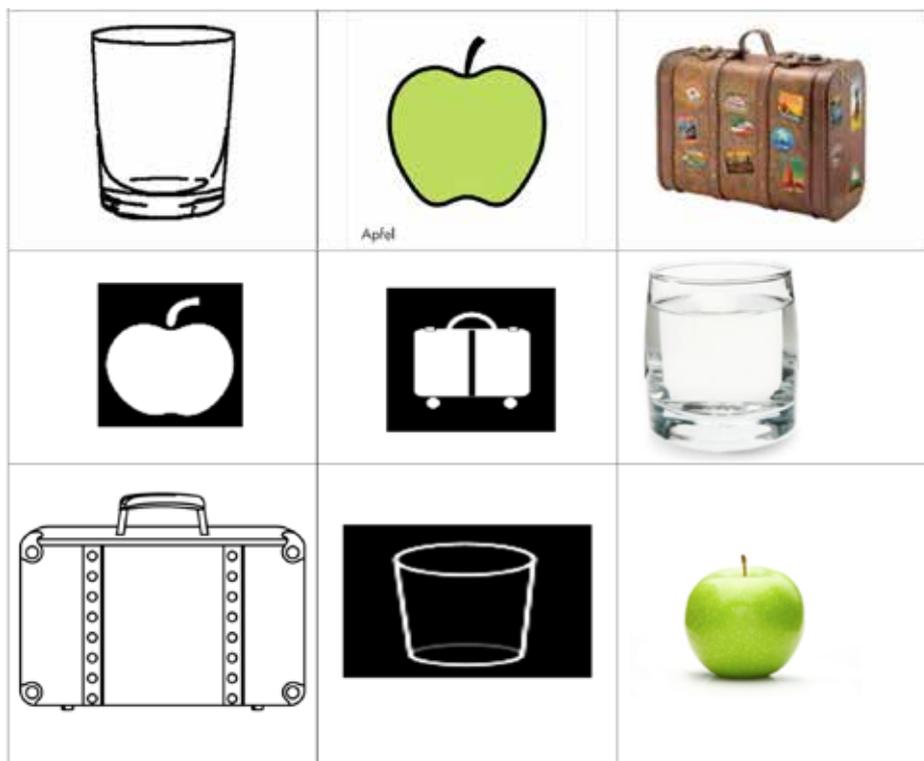
Comme nous venons de voir, il existe plusieurs modes de communication : verbal, gestuel, visuel,...

Nous avons choisi de nous attarder quelque peu sur la communication visuelle qui est un moyen adéquat pour la plupart des personnes au sein des services d'éducation et d'accueil.

La communication visuelle est l'ensemble de tous les signes visuels pour transmettre des informations et échanger avec les autres. Soutenir la compréhension et l'expression par des images favorise la participation de tous les enfants. Or, il importe de réfléchir sur quelles images sont les plus adaptées pour les enfants accueillis.

Petit exercice visuel :

Pouvez-vous assembler ces différentes images, en partant de ce qui vous semble le plus facile vers le plus difficile, en commençant par la valise, puis la pomme et enfin le verre ?



Version dans l'ordre le plus facile, du concret vers l'abstrait.



En effet, le degré d'abstraction d'une image est un élément à prendre en considération. Tous les enfants ont besoin de se référer en premier lieu à l'objet concret ou à la photo. Au fur et à mesure de leurs possibilités de représentation, les images peuvent évoluer :

Objet concret → **Photo réelle** → **Dessin** → **Pictogramme**

N'oublions pas non plus que toute forme de communication nécessite un apprentissage, une familiarisation afin de pouvoir l'utiliser comme moyen d'expression. C'est pourquoi utiliser des dessins sans avoir au préalable vérifié la compréhension de tous les enfants est souvent un échec. Il ne suffit pas d'accrocher des images au mur pour que les enfants comprennent ce qu'on attend d'eux.



«Dans la salle des souris, il y a un module. Pour éviter les bousculades et réduire un maximum les chutes, nous avons mis au point une mini charte pictogramme à l'entrée du module. Mimi la souris, personnage adoré des enfants, en était la star. Elle se trouvait aussi représentée sur un feu de signalisation : en vert quand les enfants pouvaient aller sur le module ; en rouge quand l'accès leur en était interdit (c'était le cas lorsque les éducatrices n'étaient que deux dans la salle). Mimi a appris aussi aux enfants les gestes qui facilitent la relation à l'autre et ceux qui entachent ces relations. Nous avons joué ces scènes, mimé les règles, dessiné avec les enfants... L'ambiance au sein du groupe s'en est trouvée pacifiée. Les enfants et nous-mêmes avons, grâce à la remise en question de l'équipe éducative et à cet angle de vue inclusif, vécu une aventure enrichissante à souhait.»

Témoignage et photo : Crèche de Luxembourg

Nous pouvons aisément nous rendre compte que, sans explication, des images collées sur le module de psychomotricité ne sont pas explicites pour tous les enfants.

En effet, pour rendre ce type de communication opérationnel, il est important que la démarche soit plus globale et comprenne une préparation, un partage, une réflexion avec les enfants, puis la mise en place au sein d'une activité plus spécifique.

Les enfants ont écouté attentivement l'histoire de Mimi la souris qui, pour bien s'amuser avec les copains sur le module de jeu, devait respecter certaines règles :

- ▶ Ne pas pousser un petit copain.
- ▶ Ne pas sauter.
- ▶ Ne pas avoir un jouet dans la main.
- ▶ Ne pas monter sur le toboggan par l'autre côté.

Dans le cas de la photo ci-dessous, il s'agit en fait de règles qui font partie de plusieurs activités liées à l'histoire de Mimi la souris, qui est devenue une partenaire essentielle pour les enfants, car elle communique toutes les choses importantes pour la vie en groupe. L'apprentissage des règles de vie est très ludique, se fait au cours de plusieurs petits jeux et rend les informations plus pertinentes dans l'ensemble de la procédure de communication.



„Wir haben u.a die Hausregeln mit Hilfe von Piktogrammen vereinfacht, diese wurden dann von den Kinder nachgeahmt und photographisch festgehalten, wodurch die Kinder die Regeln besser verstehen und verinnerlichen konnten.“

Témoignage et photo :
Maison Relais Mersch Krounebiorg

4.3 Structurer l'espace

Pourquoi ?

Afin de créer pour l'enfant des conditions environnementales favorisant le développement des compétences par la participation, il est nécessaire de réfléchir sur l'aménagement du lieu d'accueil.

Il est important d'apporter une attention soutenue à l'organisation de l'espace. En effet, l'organisation de la structure permet à tous les enfants, selon leurs besoins, de se côtoyer et d'évoluer dans les mêmes espaces de vie, de partager les mêmes rituels et activités.

Comment ?

En respectant quelques principes fondamentaux :

- Plus les endroits seront stables et structurés dans leur fonction, plus facilement l'enfant pourra se repérer dans l'espace et participer aux différentes activités proposées.
- Chaque endroit dans la pièce sera identifiable grâce à un repère visuel ou tactile (par exemple des photos ou des objets concrets facilement identifiables au toucher, des revêtements de sols différents) et aura une fonction unique (par exemple le lieu où l'on mange n'est pas un endroit de repos).
- L'aménagement de l'espace en petits coins reprenant les différents usages permet également un meilleur repérage (cuisine, construction, bricolage, poupées, circuits voitures,...). Un environnement stable au niveau de sa fonction permet aux enfants une exploration plus poussée dans un environnement sécurisant, car permanent.
- Il est important d'être attentif au fait que les enfants puissent choisir et se servir seul du matériel dont ils ont besoin, de manière à développer leur capacité de se positionner et d'effectuer des choix.

Aide au rangement



Photos : Maison Relais Dahl

Visualiser l'intérieur d'une armoire



Moyen pour chacun de savoir où sont rangés les vêtements grâce aux étiquettes collées sur les tiroirs



Photo : Crèche Plateau Altmunster.

Sur la dernière photo, les différents tiroirs de rangement ont été identifiés à l'aide d'images de manière à permettre aux enfants de participer activement en allant ranger ou chercher les objets nécessaires au cours de la journée, comme le repas, la sieste,...

Quelques astuces :

- Diminuer les nuisances sonores (par exemple, coller du fleece en dessous des chaises, éviter la musique en arrière fond, ...).
- Ne pas surcharger une salle ; pas trop de photos ou bricolages sur les murs.
- Prévoir des passages suffisamment larges (mobilité réduite).
- Maintenir une constance au niveau de l'espace, ne pas changer l'organisation de l'espace au quotidien.
- Opter pour une scission claire au niveau des espaces. Ceux-ci peuvent être modulables, mais doivent rester identifiables au niveau de leurs fonctions d'occupation.
- Adapter le mobilier afin que chaque enfant puisse avoir accès au matériel dont il a besoin et participer librement.

Mise en situation :

- Essayez de changer, sans en parler à vos collègues, l'endroit où le matériel est rangé afin de se rendre compte de la difficulté occasionnée.
- Changez de trajets pour rentrer chez vous suite à une déviation n'est pas toujours très aisé et peut procurer chez vous un sentiment de stress, voire d'insécurité.

4.4 Structurer le temps

Pourquoi ?

Le temps est un élément de l'environnement de l'enfant, qu'il doit pouvoir appréhender pour pouvoir se développer. Il est dès lors essentiel de réfléchir à l'influence que nous pouvons avoir sur les représentations du temps chez l'enfant afin de lui offrir des possibilités de développement en accord avec ses besoins.

Le développement de l'enfant n'est possible que dans un environnement prévisible et sécurisant. Il est donc nécessaire de tout mettre en œuvre afin d'installer des routines identifiables par l'enfant. C'est uniquement de cette manière qu'il se sentira suffisamment sûr pour entreprendre de nouvelles découvertes.

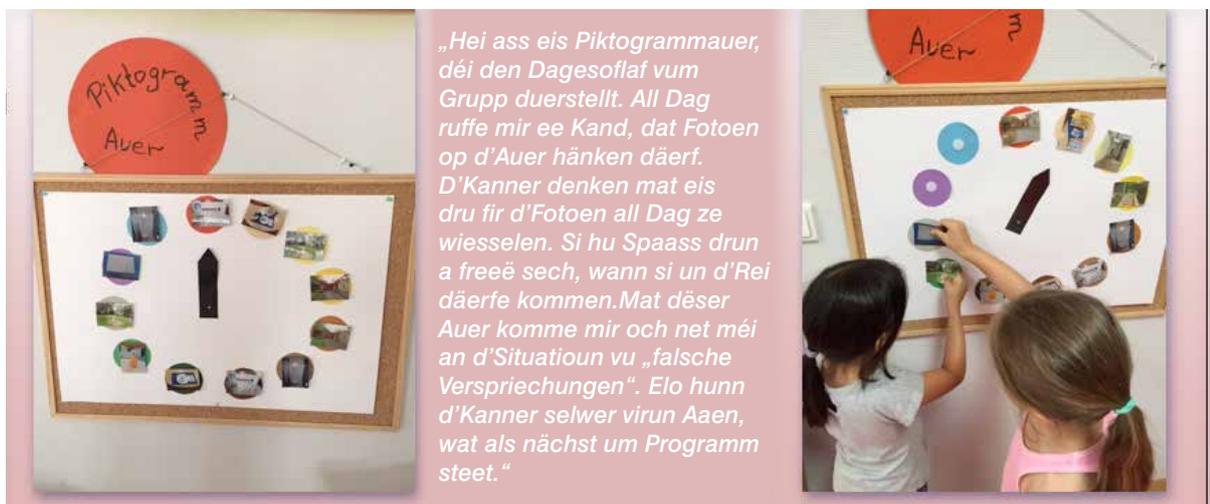
Comment ?

Il existe plusieurs manières de permettre aux enfants de mieux se situer dans le temps.

- Structurer la journée ou la semaine par un planning

Structurer le déroulement journalier par un planning permet aux enfants de se repérer dans la journée, de pouvoir anticiper et par conséquent, de pouvoir participer, puisque le cadre est connu.

Le choix du planning est à faire en fonction du groupe accueilli. Un découpage du temps sur une journée est bien évidemment plus facile à comprendre et permet un apprentissage plus facile.



Témoignage et photos : Maison Relais Obercorn

Une autre approche est celle d'un planning sur toute une semaine, reprenant les éléments clés des journées.

La photo ci-dessous montre l'exemple d'un planning de la semaine. Les différentes couleurs renforcent la distinction des journées. Or, elles n'ont pas été choisies par hasard. En effet, imaginons-nous que les noms des jours de la semaine changeraient d'une année à l'autre. Du coup, le lundi ne serait plus le lundi, mais le jeudi et ainsi de suite. Il est évident pour chacun de nous que les noms ne peuvent pas changer, qu'ils constituent une constante. Or, il en est de même avec l'association d'une couleur à une journée spécifique.



Photo : Centre de Ressources INCLUSO

- Structurer le temps d'activité

Après avoir défini le moment de l'activité, il est nécessaire de la délimiter dans le temps afin que l'enfant puisse identifier la fin de celle-ci et puisse en être conscient. En effet, ce n'est pas parce que l'enfant sait situer l'activité sur une ligne du temps qu'il peut être conscient de sa durée. Ne pas percevoir la finitude d'une activité peut entraîner des frustrations et de l'angoisse chez l'enfant et peut, par conséquent, constituer un frein à une participation active.

L'utilisation d'un sablier ou d'un time-timer, par exemple, peuvent aider les enfants à mieux saisir la durée de l'activité, de l'attente ou du temps qui reste jusqu'à la fin de l'activité.



Grâce au sablier l'enfant peut visualiser, en regardant le sable couler, le temps qui reste.

Le time-timer est une autre manière de représenter le temps qui s'écoule. Le temps est représenté par la couleur rouge qui diminue en fonction du temps qui passe, ce qui permet à l'enfant de visualiser clairement la durée restante.



- Les transitions et la mise en place de routines

Les transitions sont les périodes entre deux activités ou moments de la journée clairement définies, qui le plus souvent, sont des moments creux durant lesquels l'enfant peut manquer de repères.

La mise en place de routines donne un sentiment de confiance et de sécurité aux enfants. Le fait de savoir ce qui va se passer ensuite est rassurant et sécurisant.

- ▶ Les routines structurent de manière claire le temps et l'espace en mettant en place un mécanisme d'anticipation pour chacun.
- ▶ Les routines, en renforçant le sentiment de sécurité, permettent d'accroître la volonté d'autonomie, de prise de distance et renforcent l'estime de soi.

Il est primordial que les transitions soient préparées et discutées en équipe, afin d'assurer cohérence de l'encadrement et sécurité pour l'enfant.



Pictogramme annonçant la ronde des chaises

Objet utilisé pour aider un enfant à besoins spécifiques lors des phases de transition

«Pour les moments de transition, qui sont souvent des moments mal vécus pour beaucoup d'enfants nous avons mis en place des images, des pictogrammes qui aident l'enfant à comprendre ce qui va se passer....»

Nous avons pris conscience de l'importance d'anticiper, de préparer l'enfant à passer d'une activité à l'autre. En verbalisant, en expliquant, en utilisant des pictogrammes, en mettant en place des rituels.....»

Témoignage et photos :
The International Kindergarten



«Nous utilisons des repères visuels dans des moments de transition. Ces repères aident à assurer l'enchaînement entre les divers moments de la journée qui supposent un changement de lieu, de personnes et d'activités. L'arrivée et le départ sont par exemple des moments de transition. Pour que l'enfant repère les enfants présents au moment de son arrivée, nous avons placé à l'entrée un petit train avec locomotive et wagons. Chaque matin, les enfants mettent leur propre photo sur le train, comme le personnel présent le mettra sur la locomotive. Dans le lit, nous mettons les photos des enfants malades et sur le palmier, les enfants en vacances.»

Témoignage et photo : Maison Relais Inclusive Topolino

4.5 Structurer les activités

Pourquoi ?

L'objectif est toujours de favoriser la participation de tous aux différentes activités qui se déroulent dans une journée, afin de multiplier les expériences qui permettront le développement de connaissances et l'apparition de nouvelles compétences. La structuration permet de respecter le rythme de l'enfant sur son chemin d'autonomisation.

Comment ?

Il est possible de structurer les activités par le séquençage et par les adaptations des activités.

- Le séquençage des activités

Pour faciliter la compréhension du déroulement d'une activité, il peut s'avérer utile de la diviser en séquences. L'utilisation de photos facilite la compréhension. Il s'est avéré utile de ne pas diviser la séquence en plus de 6 étapes et de favoriser une lecture horizontale.

En effet, notre œil a la capacité de capter un maximum de 6 informations visuelles en une fois et nous sommes habitués, dans notre culture, à une lecture horizontale de gauche à droite.

Suite séquentielle avec photos qui permet aux enfants de mieux intégrer les différentes étapes nécessaires pour le lavage des mains.

Photos :
Maison Relais
Dahl



- Les adaptations des activités

Tous les enfants peuvent participer à toutes les activités proposées de manière individuelle. Une adaptation de l'activité peut être nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques de certains.

Il existe 4 types d'adaptation en fonction des besoins de chacun :

| | |
|---|---|
| 1. Activité ordinaire sans aucune adaptation | Même participation et mêmes règles pour tous. |
| 2. Activité ordinaire avec adaptation | Même participation, mais modification des règles selon les besoins de chacun. |
| 3. Activité ordinaire et adaptation du rôle | Chaque enfant participe, mais son rôle est adapté à ses besoins et capacités. |
| 4. Activité nouvelle et participation pour tous | Le jeu lui-même est adapté pour que chacun puisse participer. |

Concrètement, imaginons que nous souhaitons proposer une activité culinaire, par exemple la réalisation de crêpes :

Dans le premier cas de figure : Tous les enfants cuisinent des crêpes et s'aident de la recette écrite pour les réaliser.

Dans le deuxième cas de figure : La recette est adaptée en y ajoutant des photos des ingrédients.

Dans le troisième cas de figure : Tous les ingrédients sont déjà quantifiés et l'enfant participe en mélangeant ou en versant.

Dans le quatrième cas de figure : La recette devient un jeu de Lotto et les enfants donnent les ingrédients dans l'ordre demandé ou en fonction de la photo montrée.



Adaptation d'une recette en la visualisant par des images

Photo : Maison Relais Foussbann

Quelques astuces :

- Modifier l'exigence en simplifiant la tâche, en prenant par exemple une balle moins lourde, de plus grandes pièces ou en réduisant la distance.
- Utiliser des cibles plus basses, plus rapprochées, délimiter l'aire de jeux avec des objets très concrets.
- Diviser le groupe d'enfants en mini groupes, simplifier les consignes.
- Utiliser de toute manière sa créativité et son enthousiasme.

4.6 Sensibiliser les pairs

Pourquoi ?

Les enfants sont partie intégrante de la démarche inclusive ; ils en sont les acteurs principaux. Il est donc primordial de consacrer du temps à une sensibilisation des enfants aux divers concepts exposés dans les différents chapitres précédents, non pas seulement en tant que bénéficiaire, mais bien en tant que constructeur d'un processus évolutif.

Chaque enfant peut se révéler dans sa diversité et sa spécificité. C'est pourquoi organiser des activités qui permettent de mettre en avant les atouts et les difficultés de chacun aide à l'acceptation de la différence comme étant une richesse et non pas une difficulté.

Il est important de faire émerger les représentations que peuvent avoir les enfants sur la diversité ou la différence.

Comment ?

Pour sensibiliser les pairs, deux types d'approche sont possibles ; une approche directe et une approche indirecte.

• L'approche directe

Des activités ciblées sont mises en place pour favoriser le ressenti des enfants.

- La sensibilisation à la diversité

Il s'agit de soutenir l'empathie des enfants pour se mettre à la place des autres et ressentir la différence.

Exemple : Dessiner en groupe les différences de chaque enfant.

- La sensibilisation à une différence spécifique

Exemple : Proposer aux enfants d'essayer de vivre la différence de l'autre (bander les yeux, mettre un casque, n'utiliser que les mains pour communiquer, attacher les mains,...).

„Beim Coaching, das in der jeweiligen Gruppe stattfindet, in der ein Kind mit speziellen Bedürfnissen integriert werden soll, können darüber hinaus fallspezifische Fragen geklärt, auf Basis von Beobachtungen gemeinsame Ziele gesetzt und ein pädagogisches Projekt geplant werden. In diesem Rahmen wurden insbesondere Aktivitäten zur Sensibilisierung durchgeführt - teilweise geplant, manchmal auch spontan aus einer Situation heraus: Beispielsweise kam bei einer Malaktivität von den Kindern die Anmerkung, ein Mädchen mit einer visuellen Beeinträchtigung würde „kritzeln“. Die Erzieherin reagierte auf die Situation und begann mit den Kindern auszuprobieren, wie man mit verbundenen Augen malen kann.“



Témoignage et photos : Maison Relais Niedercorn

- **L'approche indirecte**

En mettant à disposition des enfants du matériel ludique reflétant la diversité, nous permettons aux enfants de percevoir la différence (par exemple : poupée de couleur, poupée en chaise roulante,...). Il en est de même avec des livres traitant de la différence, comme les livres transmettent d'une manière très spécifique notre image de la société.

Un des objectifs dans les services d'éducation et d'accueil devrait être l'augmentation du nombre de livres et de matériaux à disposition des enfants, traitant de l'aspect naturel et enrichissant des différences.



Photo : Centre de Ressources INCLUSO

Astuces :

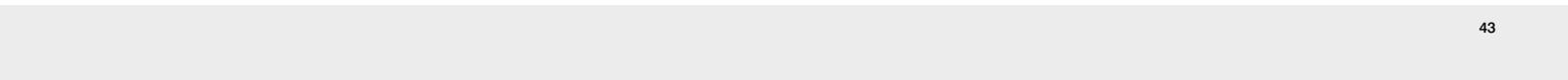
Nous sommes parfois confrontés à des situations que nous pourrions définir comme des «problèmes». Si nous envisageons maintenant que ce sont des défis, nous allons permettre à la différence de nous interroger et de faire émerger un autre type d'approche.

Dans ce contexte, nous pouvons raconter aux enfants une petite histoire qui va les aider à comprendre la notion de différence :

Quatre petits coins de rien du tout

Petit Carré aime jouer avec ses amis les Petits Ronds. Quand la cloche retentit, chacun veut rentrer dans la maison. Mais comment Petit Carré peut-il rentrer dans la grande maison avec les Petits Ronds ? La porte est ronde. Les Petits Ronds cherchent ensemble une solution. Ils demandent d'abord à Petit Carré de devenir Rond, mais cela ne marche pas. Couper ses coins pourrait lui faire très mal. Finalement, ils arrivent à la solution : la porte doit changer, et avec une scie, ils transforment la porte en enlevant quatre petits coins de rien du tout. Petit Carré et les Petits Ronds jouent maintenant ensemble dans la grande maison.

Auteur : Ruillier Jérôme, Editions Bilboquet-Valbert 2004



5 Une expérience réussie



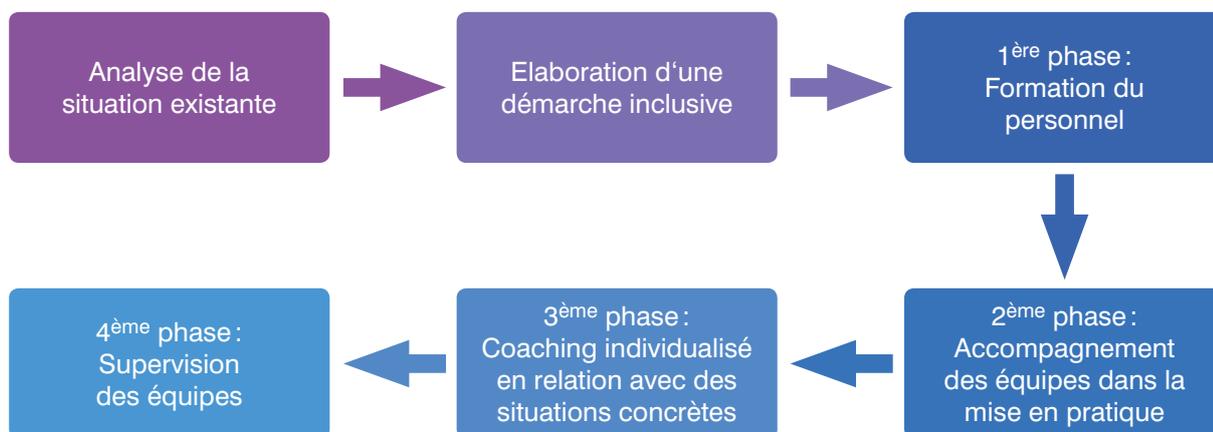


Une expérience réussie

Dans ce chapitre, nous aimerions vous faire part d'une expérience concrète de mise en œuvre d'une approche inclusive, ceci dans tous les services d'éducation et d'accueil de la commune de Differdange, commune qui a pris la décision de s'engager activement pour le développement d'une commune inclusive.

C'est dans ce contexte que les responsables communaux ont pris contact avec le Centre de Ressources INCLUSO pour les soutenir et les accompagner dans leur démarche inclusive au niveau de leurs services d'éducation et d'accueil.

Cette collaboration, qui a commencé en 2013 et se poursuit toujours, a été marquée par plusieurs phases avec des accentuations différentes. Le schéma ci-après visualise bien les différentes étapes du processus.



Après une analyse de la situation existante, un plan de collaboration a été élaboré ensemble avec les responsables communaux reprenant plusieurs étapes.

1^{ère} étape : Formation du personnel

La formation initiale du personnel est un élément clé dans une démarche inclusive. Si l'on veut réellement développer les conditions d'un accueil de qualité pour tous les enfants dans l'ensemble des services d'éducation et d'accueil, il est nécessaire que les professionnels reçoivent une formation adaptée sur les enjeux, conditions et modalités d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement des enfants.

Mettre en œuvre une pédagogie inclusive ne nécessite pas de compétences particulières, mais nécessite une disponibilité et une volonté de l'équipe de :

- réfléchir sur les valeurs et attitudes d'une pédagogie de la diversité – processus de sensibilisation à la diversité ;
- d'approfondir son expertise professionnelle autour du sujet de l'inclusion ;
- de questionner ses pratiques habituelles, respectivement de revoir toutes ses activités pédagogiques, en prenant en compte les éléments de valorisation de la diversité et de participation afin de pouvoir déterminer, respectivement faire apparaître, les freins et les facilitateurs d'un accueil pour tous les enfants.

Concrètement, tout le personnel des services d'éducation et d'accueil de la commune de Differdange a participé à un cycle de formation continue autour de la thématique de l'inclusion. L'objectif était de familiariser les professionnels avec la thématique et de transmettre les éléments clés d'une pédagogie inclusive.

„Et kann net sinn, datt e Saz kënn: D'Kand huet hei näischt verluer. Dat däerf net sinn, deen ass fort dee Saz. Dach, dat Kand huet hei eppes verluer, mir müssen dat elo esou organisieren an all Richtungen, datt et dem Kand gutt geet, eis gutt geet an deenen aanere Kanner gutt geet. A wa mir dat verstanen hunn, da war d'Formatioun perfekt.“

Témoignage : Mme Bintner-Limpach Claudine, Leitung Maison Relais Differdingen

2^e étape: Accompagnement des équipes dans la mise en pratique

Dans un deuxième temps, les équipes éducatives ont été soutenues dans la mise en œuvre d'une pratique inclusive. L'accompagnement et le soutien des équipes d'accueil semblent les compléments indispensables, afin d'obvier, d'une part, à l'objection du « je ne sais pas faire » et d'autre part, de répondre aux difficultés rencontrées dans les pratiques quotidiennes de l'accueil.

En effet, prendre conscience des besoins et y répondre sont deux moments distincts. Les équipes peuvent avoir un besoin plus ou moins grand d'être accompagnées plus directement dans la mise en pratique des adaptations proposées. C'est pourquoi le choix a été fait de rencontrer les équipes des différents services d'éducation et d'accueil de la commune pour déterminer avec chaque équipe les thématiques encore préoccupantes.

3^e étape: Coaching individualisé en relation avec des situations concrètes

Les équipes éducatives peuvent faire appel au Centre de Ressources INCLUSO pour toute situation d'un enfant pour laquelle ils se questionnent. L'INCLUSO rencontre l'équipe pour une analyse approfondie de la demande, afin de déterminer les besoins et planifier le soutien. S'il s'avère nécessaire, un petit module de formation sur une thématique bien précise (p.ex. un type de handicap, la participation des parents, l'aménagement de la salle,...) peut être proposé. Dans tous les cas, une observation en groupe est organisée. A la suite de chaque observation, un rapport, reprenant les éléments observés, donnant des hypothèses d'explication et proposant, le cas échéant, un certain nombre d'adaptations ou de pistes de réflexion au niveau de l'encadrement pédagogique dans le groupe, est rédigé. L'évaluation et la réflexion dans le cadre d'une réunion d'échange ultérieure avec l'équipe éducative permettent une mise en mots, une prise de distance et une analyse de la situation-défi. Le regard extérieur, non jugeant, posé sur les réalités vécues au quotidien, donne aux équipes le sentiment d'être entendues et soutenues. La prise de recul, c'est à dire le temps consacré à la réflexion et à la prise de conscience des difficultés et des questions inhérentes à l'accueil d'un enfant, apparaît primordiale. Outil d'objectivation, les réunions en équipe permettent un ajustement des pratiques. Elles rendent possibles des échanges, une mise en lumière des ressources et compétences disponibles au sein du service d'éducation et d'accueil et un enrichissement des compétences.

4^e étape: Supervision de l'équipe

Ce suivi des équipes, sous forme de réunions d'échange et de réflexion régulières, est mis en place après un certain temps. En effet, il est utile de donner du temps aux équipes pour se familiariser avec des mesures mises en place et de faire leurs propres expériences. De là naissent de nouveaux questionnements, qui pourront être pris en compte lors des séances de supervision.

A. besucht seit 2 Jahren die Maison Relais Woïwer. Er hat seit seiner Geburt « Trisomie 21 » und ist momentan 7 Jahre alt. Er besucht die 2. Klasse des Kindergartens in der Schule. Hier einige Aufstellungen von seinem Lebenslauf innerhalb der Maison Relais Woïwer:

- Er mag es sehr gerne mit Wasserfarben zu malen und schwimmen gehen findet er auch ganz toll.
- Manchmal kommt er auf einen zu und hätte gerne eine Umarmung.
- Er hat seinen eigenen Kopf, d. h. wenn er etwas spielt, dann räumt er meistens auf, aber manchmal lässt er alles liegen und möchte dann auch nicht aufräumen, egal was man ihm sagt.
- Er traut sich viel mehr als am Anfang und man muss ihm die Grenzen setzen. Er erfährt bei unangemessenem Benehmen, wie andere Kinder auch, logische Konsequenzen, wie z. B. 5 Min. auf dem Stuhl sitzen bleiben und nicht weiterspielen.
- Alex ist der „Star“ unter den Kindern, er ist sehr beliebt.
- Alex tanzt sehr gerne zu Musik und animiert alle mitzumachen.



Photos et témoignage :
Maison Relais Woïwer



EXKURS: Ein hilfreiches Instrument

«Index für Inklusion. Spiel, Lernen und Partizipation in der inklusiven Kindertageseinrichtung entwickeln»
von Tony Booth



Image : <http://www.fruehpaedagogik.uni-bremen.de/img/publikationen/index4inclusion>

Der Index für Inklusion ist eine Hilfestellung und Handreichung für Tageseinrichtungen für Kinder, die ihre pädagogische Arbeit nach inklusiven Maßstäben gestalten bzw. reflektieren wollen. Es ist ein umfassendes Werk, das die Einrichtungen dabei unterstützt, Barrieren zu entdecken und zu verringern, die das gemeinsame Spielen, Lernen und die Partizipation der Eltern und Kinder einschränken. Der Index ist keine Ergänzung der vielen Aktivitäten, die in Tageseinrichtungen für Kinder stattfinden, sondern ein Weg, diese nach inklusiven Maßstäben zu gestalten. Der Index stellt Hilfen für einen begleitenden Prozess der Selbstevaluation und Entwicklung zur Verfügung.

Die Dimensionen stellen einen Planungsrahmen zur Verfügung, mit dem ein Entwicklungsplan strukturiert wird:

- Inklusive Kulturen entfalten : Entwicklung von gemeinsamen Werten
- Inklusive Leitlinien etablieren : als Leitbild aller Pläne der Einrichtung gesehen
- Inklusive Praxis entwickeln : hier geht es um Aktivitäten in der pädagogischen Praxis, die auf Vielfalt reagieren und diese aufgreifen

Der Index zeigt schrittweise das Vorgehen auf, wie das Team anhand dieser Dimensionen die Einrichtungssituation analysieren kann, um dann eine inklusive Praxis zu planen, umzusetzen und zu reflektieren. Jeder Bereich enthält ein Bündel von Indikatoren. Die Fragen zu jedem Indikator schärfen die Wahrnehmung der gegenwärtigen Situation, liefern zusätzliche Ideen für Entwicklungsaktivitäten und dienen als Kriterien für die Evaluation des Fortschritts.

(vgl.: Booth, Tony ; Ainscow, Mel ; Kingston, Denise : Index für Inklusion (Tageseinrichtungen für Kinder). Spiel, Lernen und Partizipation in der inklusiven Kindertageseinrichtung entwickeln. Deutschsprachige Ausgabe. GEW Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft Hrsg, 6. Auflage 2013.)



6 Cinq recommandations «clés»



Cinq recommandations

Il nous est apparu opportun de pouvoir mettre en exergue quelques notions essentielles à la mise en place d'une approche inclusive ; notions qui pourront vous guider dans vos réflexions lors de l'élaboration ou de la révision du concept pédagogique propre à votre service d'éducation et d'accueil.

Nous nous sommes inspirés de plusieurs textes, dont notamment le texte «Documentation et analyse des pratiques inclusives au sein de la Maison Relais Inclusive Topolino», publié par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2014.

1. La démarche inclusive doit être soutenue par les directions, respectivement par les autorités communales

La direction, en tant que premier responsable de la structure, doit donner l'exemple d'un engagement total pour la cause de l'approche inclusive. Elle apportera à tout moment le soutien nécessaire à son équipe en l'accompagnant, en l'encourageant et en l'aidant à résoudre les problèmes d'ordre pédagogique.

Une direction, porteuse du projet, sera attentive à mettre en place les procédures nécessaires à l'exécution du projet ; formation et supervision du personnel, temps de préparation qui permettent la création de projets individuels,...

2. Il existe une nécessité de formation continue et de coaching

De manière générale, la démarche inclusive ne nécessite pas de compétences particulières, mais requiert de la part de l'équipe la volonté et la motivation de réfléchir sur les valeurs et attitudes d'une pédagogie de la diversité et d'approfondir leurs expertises professionnelles autour du sujet de l'inclusion. Ce processus peut être accompagné par l'extérieur. Peu importe le terme choisi (formation, coaching, supervision, soutien), l'accompagnement des équipes est un plus. Une équipe, pour avancer, a besoin de se sentir soutenue et écoutée dans les difficultés qu'elle peut rencontrer.

3. Il importe de mobiliser toutes les ressources disponibles

Il est primordial de mobiliser toutes les ressources disponibles à l'intérieur du service d'éducation et d'accueil et dans la collectivité qui l'entoure. Comme les obstacles, on retrouve des ressources dans tous les aspects d'un service ; chez les enfants, les parents, les professionnels, ainsi que dans les changements des valeurs, des politiques et des pratiques.

Si une situation, après analyse approfondie des besoins, requiert un renfort en personnel pour répondre aux besoins de tous les enfants accueillis, ce renfort devra constituer une ressource pour l'ensemble des enfants.

„Bevor wir mit Incluso Kontakt aufgenommen haben, wurde eine Person mit „Extrastunden“ eingestellt, welche fast ausschliesslich das Kind mit „speziellen Bedürfnissen“ betreut hat. Gemeinsam mit Incluso haben wir die Entscheidung getroffen, dass diese „zusätzliche“ Person sich, wie die beiden anderen Erzieherinnen der Gruppe, um alle Kinder kümmert. Diese Umsetzung hat sich sehr förderlich für die Entwicklung des Kindes mit „speziellen Bedürfnissen“ gezeigt.“

Témoignage : Maison Relais Mersch Krounebiert

4. Il importe de favoriser la participation de tous les acteurs

La participation est un élément essentiel d'une approche inclusive. En tant que participation à la prise de décision, elle concerne tous les acteurs à savoir les enfants, le personnel, les familles, le réseau. Nous sommes amenés à réfléchir en permanence sur les possibilités d'implication des différents acteurs.

- Au niveau des enfants : par exemple, en les impliquant activement dans la création d'une structure accueillante, en établissant, ensemble avec les enfants, le règlement intérieur,...
- Au niveau des familles : en développant des pratiques formalisées (entretiens semestriels, rapports d'évolution,...) et non formalisées (feed-back quotidien, fêtes, activités associant les parents,...) d'échange entre professionnels et parents,...

- Au niveau du réseau : en veillant à la mise en réseau des différents acteurs professionnels, en mettant en place des coopérations formalisées, en définissant les voies de communication et d'échange,...

5. Il convient d'aller vers des groupes présentant plus de mixité au niveau des âges des enfants

En mettant en avant la diversité et l'hétérogénéité comme une richesse plutôt que comme un frein, il en découle la nécessité de passer d'une conception plus fermée avec des groupes fixes vers une conception plus ouverte, permettant que des enfants d'âge, de compétences et d'expériences très diverses se rencontrent et puissent apprendre les uns des autres.

«Le choix de l'équipe pédagogique s'est tourné vers une organisation en groupe multi âge : Les enfants de 3 mois à 4 ans sont regroupés ensemble, cela expose les enfants à une variété de relations avec les autres et à davantage d'expériences interactives. L'enfant évolue à son rythme, il n'y a pas l'échéance de passage dans un autre groupe. Ce choix a fait que nous ouvrons les espaces de la structure pour tous les enfants.

Ceci amène plus de calme et moins d'enfants regroupés à un endroit. Selon les besoins de chaque enfant (besoin de calme, besoin de bouger, besoin de construire,...) l'enfant peut choisir le lieu de jeu.»

Témoignage et photos : Maison Relais Inclusive Topolino



“The mixed age groupings found within a Montessori classroom are conducive to a successful inclusion experience. Mixed age groups necessitate a wide and complete range of materials within each classroom which are used to meet the individual needs of children and not the average need of the group. This helps children with disabilities to fit in by allowing them to use developmentally appropriate materials that their same age peers are also using. Mixed age groups contribute to the development of a caring community of learners and set up the expectation of sometimes being a teacher for your friends.”

Témoignage : Sunflower Montessori Crèche



7 Pour co L'inclus atout et

Conclusion:
Action – défi,
chance



L'inclusion - défi, atout

Un défi

Mettre en œuvre une approche inclusive constitue un véritable **défi** pour les professionnels. Les services d'éducation et d'accueil sont amenés à relever deux grands challenges :

- ▶ permettre à chacun d'être reconnu et accepté dans sa différence

et

- ▶ adapter la structure et les méthodes pédagogiques.

En effet, cela nous pousse à entamer une réflexion sur notre pratique, ce qui entraîne des remises en questions. Les enfants, les parents, les équipes peuvent saisir l'opportunité de co construire un projet dans lequel chacun pourra participer au développement de ses compétences.

Il est en effet extrêmement motivant de participer en tant qu'acteur au développement d'une approche inclusive au sein de son service d'éducation et d'accueil. Il ne s'agit pas seulement d'appliquer des procédures, mais bien de les réfléchir, de les construire et de les évaluer pour pouvoir les ajuster.

Voici quelques facteurs de réussite, afin de vous aider à relever ce défi : (Bolduc et al, 1998)

- De la conviction des intervenants, donc il faut y croire.
- De la motivation des intervenants, donc il faut vouloir.
- De la persévérance et de la confiance des intervenants, donc il faut croire qu'on va y arriver.
- De la souplesse des intervenants, donc il faut faire preuve d'adaptation.
- De la créativité des intervenants, donc il faut trouver des moyens originaux pour favoriser l'inclusion.

Un atout

L'atout principal est une mutualisation des avantages.

Voici les avantages et **atouts** que les différents acteurs peuvent tirer de cette démarche :

Les avantages pour les enfants :

- Reconnaître chacun dans sa diversité.
- Développer la confiance en soi.
- Pouvoir reconnaître et exprimer des émotions.
- Développer la créativité, la capacité à trouver des réponses à des expériences nouvelles.
- Diversifier les formes de communication, l'autonomie et les qualités relationnelles.
- Dépasser ses limites, tout en respectant le souhait de chacun.
- Développer la tolérance.

"As a provider, Sunflower also benefits from inclusion. We gain new knowledge and skills, benefiting all the children in our setting. We soon realized that most of the material created to help our special needs children was benefiting all the children. For example, the use of photos on the shelves to show where to put back the work they've used, was soon extended to all the classrooms in Sunflower."

Témoignage : Sunflower Montessori Crèche

ut et chance

Les avantages pour les parents :

- Se réjouir de voir que les besoins de leur enfant sont pris en compte.
- Avoir la certitude que les compétences et les difficultés de leur enfant sont reconnues et soutenues par l'ensemble de l'équipe.
- Participer à un projet solidaire.

Les avantages pour l'équipe :

- Développer une attitude ouverte en ce qui concerne la diversité.
- Donner du sens à leur pratique en fonction d'un projet et de valeurs communes.
- Continuer à être des apprenants qui développent des méthodes innovantes et créatives dans un environnement approprié.
- Acquérir de nouvelles compétences professionnelles.
- Amener des changements en s'appuyant sur un projet mobilisateur pour tous.
- Être capable de se remettre en question.
- Développer de l'empathie.

„Inklusion stößt Lernprozesse an, nicht nur bei den Kindern, die Diversität als selbstverständlich verstehen lernen, aufmerksam für Hilfebedarfe werden, individuelle Stärken entdecken, und Berührungspunkte abbauen können. Auch das Personal entwickelt sich durch Inklusion und damit verbundene heterogenere Gruppenstrukturen weiter, lernt individueller auf das einzelne Kind zu schauen und Angebote, Material und Räumlichkeiten stärker an Fähigkeiten, Stärken, Bedürfnissen und Interessen der Kinder zu orientieren. Gleichzeitig wird die Netzwerkarbeit sowie die Elternarbeit intensiviert.

Dies alles sind Veränderungsprozesse, von denen all unsere Kinder profitieren und an denen wir mit ihnen auf dem Weg zur Inklusion wachsen können.“

Témoignage : Mmes Jaroni Cornelia + Miny Nathalie, Commune de Differdange

Une chance

L'inclusion est une chance ; celle de pouvoir offrir un accueil de qualité pour tous. En effet, cette ouverture vers une participation active qui est une source d'autonomie pour chacun n'est pas une chance que l'on donne, mais bien une chance que chacun saisit afin de vivre ensemble dans un milieu rassurant et stimulant pour chacun. C'est une belle occasion d'ouverture à toutes les différences et donc une chance pour que chacun soit reconnu dans son individualité.

L'inclusion est une chance ; celle de permettre à tous les enfants de se fréquenter, de s'accepter avec leurs différences, de se comprendre, de tisser entre eux des relations d'amitié, et cela dès l'enfance, pour pouvoir créer une société avec moins de préjugés, une société plus ouverte et équitable.

Pour conclure :

L'inclusion est un processus. Un processus de mise en œuvre d'une approche inclusive réussie signifierait, que nous ne parlons plus de services d'éducation et d'accueil inclusifs, mais plutôt de services d'éducation et d'accueil pour tous les enfants. Et par «tous les enfants», nous entendons bien évidemment «TOUS».



8 Bibliographie



Bibliographie

Littérature en langue française

- Armstrong, Felicity ; Barton, Len : Besoins éducatifs particuliers et „inclusive education“. Dans : Belmont, B., Vérillon, A. (éditeurs) : Diversité et handicap à l'école. Quelles pratiques éducatives pour tous ? (p. 85-96). CTNERHI/INRP, 2003.
- Dionne, Carmen ; Julien-Gauthier, Francine ; Rousseau, Nadia : Le développement de pratiques inclusives en milieu de garde. Dans : Dionne, Carmen ; Rousseau, Nadia : Transformation des pratiques éducatives. La recherche sur l'inclusion scolaire (p. 235-251). Presses de l'Université de Québec, 2006.
- Bouchard, Jean-Marie : Partenariat et agir communicationnel. Dans : Guerdan, Vivianne ; Mercier, Michel ; Bouchard, Jean-Marie : Partenariat chercheurs, praticiens, familles. De la recherche d'un partenariat à un partenariat de recherche (p.115-130). Les Editions Logiques, 2002.
- Ducharme, Daniel : L'inclusion en classe ordinaire des élèves à besoins éducatifs particuliers. Proposition d'un cadre organisationnel. Marcel Didier, 2003.
- Duprez, Alice : Les conditions favorables à l'inclusion en milieu ordinaire d'élèves atteints d'autisme scolarisés en ULIS. Education, 2013. <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00868853/document>
- Education, formation professionnelle et jeunesse Manitoba : Cap sur l'inclusion. Relever les défis : gérer le comportement, 2001. http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/enfdiff/comporte/docs/doc_complet.pdf
- Fontaine, Elodie : Accueil individuel et collectif des enfants en situation de handicap. Entre réticence et diversification de l'accueil. Dans : Revue EMPAN, érés 2014/1 (n° 93).
- Herrou, Cécile ; Korff-Sausse, Simone : L'intégration collective de jeunes enfants handicapés. Edition érés, 2010.
- Inforautisme asbl. : J'habite dans ma maison. Etude pour un accueil de personnes adultes avec un handicap mental dans les petites structures de vie. 2008.
- Plaisance, Eric ; Belmont, Brigitte ; Vérillon, Alette ; Schneider, Cornelia : Intégration ou inclusion ? Eléments pour contribuer au débat. Dans : La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation – no 37 – 1er trimestre 2007.
- Plateforme intégration, Ville de Genève, Service de la petite enfance : Intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la ville de Genève. http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_5/Publications/brochure-integration-enfants-besoins-educatifs-particuliers-2012-ville-geneve.pdf
- Point, Mathieu ; Desmarais, Marie-Élaine : L'inclusion en service de garde au Québec : la situation d'une étape essentielle. Dans : Revue Education et francophonie : Valorisation de la diversité en éducation : défis contemporains et pistes d'action (p. 71-86), 2011.
- Potvin, Pierre ; Lacroix, Marie-Ève : De l'intégration à l'inclusion scolaire des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Presses de l'université du Québec, 2009.
- Prud'homme, Luc ; Vienneau, Raymond ; Ramel, Serge ; Rousseau, Nadia : La légitimité de la diversité en éducation : réflexion sur l'inclusion. Education et francophonie, 2011.
- Rousseau, Nadia ; Bélanger, Stéphanie : La pédagogie de l'inclusion scolaire. Presses de l'Université du Québec, 2004.
- Rousseau, Nadia ; Point, Mathieu ; Vézina, Caroline ; Desmarais, Marie-Élaine ; Soucy, Dominique : L'Inclusion en action : Guide d'aide à la mise en place efficace des pratiques inclusives en milieu de garde. Presses de l'Université de Québec, 2011. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/1979/44/2603/1/48656/19/F502895994_Guide_d_aide___la_mise_en_place_de_pratiques_efficaces_inclusives_en_milieu_de_garde.pdf
- Ternest, Jacques (éditeur) : L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance. Guide de formation à l'attention des professionnels de la petite enfance 0-3 ans. FILE, 2013.
- Thériault Chantal : Faciliter l'intégration et l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers. Les éditions Quebecor 2007.
- Tremblay, Philippe : Inclusion scolaire : dispositifs et pratiques pédagogiques. De Boeck, 2012.
- Tremblay, Philippe ; Poncelet, Géraldine ; Maerlan, Frédérique : Oser la diversité. Guide pour la formation initiale d'animateurs à l'intégration d'enfants en situation de handicap dans les activités extrascolaires. Badje, 2008.

- UNESCO : Déclaration de Salamanque et cadre d'action pour l'éducation et les besoins spéciaux. Adoptés par la Conférence Mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux : accès et qualité. Salamanque, 1994. <http://unesdoc.unesco.org/images/0009/000984/098427Fo.pdf>
- Vandenbroeck, Michel ; Boudry, Caroline ; De Brabandere, Katlijne ; Vens, Nina : L'inclusion des enfants ayant des besoins spécifiques. VBJK, 2010.
- Van Keulen, Anke ; Malleval, Dominique ; Mony, Myriam ; Murray, Colette ; Vandenbroeck, Michel : Diversité et équité dans la champ de la petite enfance en Europe. Manuel de formation. Réseau DECET- Diversity in early Childhood Education and Training, 2004. http://decet.org/wp/_wp-content/uploads/2015/01/decet_manual_fr.pdf
- Zay, Danielle : L'éducation inclusive, une réponse à l'échec scolaire ? L'Harmattan, 2012.

Deutschsprachige Literatur

- Ahrbeck, Bernd : Der Umgang mit Behinderung, Besonderheit und Vielfalt – Gleichheit und Differenz. Kohlhammer, 2011.
- Albers, Timm : Mittendrin statt nur dabei. Inklusion in Krippe und Kindergarten. Reinhardt Verlag, 2011.
- Albers, Timm ; Bree Stephan ; Jung Edita ; Seitz Simone : Vielfalt von Anfang an. Inklusion in Krippe und Kita. Verlag Herder, 2012.
- Baur, Veronika ; Lipowski, Hilke ; Lischke-Eisinger, Lisa : 55 Fragen & Antworten. Inklusion in der Kita. Verlag Cornelsen, 1. Auflage 2014.
- Booth, Tony ; Ainscow, Mel ; Kingston, Denise : Index für Inklusion (Tageseinrichtungen für Kinder). Spiel, Lernen und Partizipation in der inklusiven Kindertageseinrichtung entwickeln. Deutschsprachige Ausgabe. GEW Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft Hrsg, 6. Auflage 2013.
- Bräu, Karin ; Carle, Ursula ; Kunze, Ingrid (Hrsg.) : Differenzierung, Integration, Inklusion. Schneider Verlag, 2011.
- Bürlü, Alois ; Strasser, Urs ; Stein, Anne-Dore (Hrsg.) : Integration / Inklusion aus internationaler Sicht. Klinkhardt, 2009.
- Dederich, M. ; Grevin H. ; Murner C. : Inklusion statt Integration ? Psychosozial Edition, 2010.
- Gould, Patti ; Sullivan, Joyce : Die inklusive Kindertageseinrichtung. Wege zum gemeinsamen Lernen. Verlag Modernes Lernen, 2015.
- Heimlich, Ulrich : Gemeinsam von Anfang an : Inklusion für unsere Kinder mit und ohne Behinderung. Reinhardt Verlag, 2012.
- Heimlich, Ulrich ; Behr, Isabel : Integrative Qualität im Dialog entwickeln. LIT Verlag, 2005.
- Herm, Sabine : Gemeinsam spielen, lernen und wachsen : Das Praxisbuch zur Inklusion in Kindertageseinrichtungen. Cornelsen, 2012.
- Hinz, Andreas : Von der Integration zur Inklusion – terminologisches Spiel oder konzeptionelle Weiterentwicklung?. Zeitschrift für Heilpädagogik 53, 2002.
- Jerg, Jo : Inklusion von Anfang an – Entgrenzung als Herausforderung für eine inklusive Gestaltung von Kindertagesstätten. In : Frühe Kindheit / Deutsche Liga für das Kind (Hrsg.), 4/2010.
- Klein, Ferdinand : Inklusive Erziehungs- und Bildungsarbeit in der Kita. Heilpädagogische Grundlagen und Praxishilfen. Bildungsverlag EINS, 2010.
- Klein, Ferdinand : Inklusion von Anfang an. Bewegung, Spiel und Rhythmik in der inklusiven Kita-Praxis. Bildungsverlag EINS, 2012.
- Kreuzer, Max ; Ytterhus, Borgunn (Hrsg.) : Dabeisein ist nicht alles. Inklusion und Zusammenleben im Kindergarten. Ernst Reinhardt Verlag, 2008.
- Kron, Maria ; Papke, Birgit ; Windisch, Marcus (Hrsg.) : Zusammen aufwachsen. Schritte zur frühen inklusiven Bildung und Erziehung. Klinkhardt, 2010.
- Sander, Alfred : Konzepte einer inklusiven Pädagogik. Zeitschrift für Heilpädagogik 55, 2004.
- Schöler, Jutta (Hrsg.) ; Fritzsche, Rita ; Schastok, Alrun : Ein Kindergarten für alle. Kinder mit und ohne Behinderung spielen und lernen gemeinsam. Cornelsen, 2. Auflage, 2007.

Publications nationales

- Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (Hrsg.) : Beiträge zur Inklusion. Bestandsaufnahme und Qualitätsentwicklung im Dialog. 2014.
- Ministère de la Famille et de l'Intégration (Hrsg.) : Arbeitspapier Leitlinien zur non-formalen Bildung im Kindes- und Jugendalter. 2013. <http://www.enfancejeunesse.lu/leitlinien>
- Service National de la Jeunesse (Hrsg.) : Inklusion. Sammlung der Beiträge der dritten nationalen Konferenz zur non-formalen Bildung im Kinder- und Jugendbereich. 2015.

Publications éditées par le SNJ

Les documents de la série «**Pädagogische Handreichung**» et de la série «**Études et conférences**» sont disponibles en ligne : www.snj.lu

Pour une version papier envoyer un courriel électronique à : formationcontinue@snj.lu

Série «Pädagogische Handreichung»

Dernière parution :



Partizipation-von Beginn an
SNJ 2015

Autres parutions :

Thema «Jugendliche und Alkohol» in der Jugendarbeit

CepT 2015

Bildung für nachhaltige Entwicklung für Kinder und Jugendliche

SNJ ; SCRIPT ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2014.

Gesunde Ernährung im Jugendhaus

SNJ, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; Ministère de la Santé.2014

A table. L'expérience du buffet comme modèle de restauration dans les maisons relais

Arcus a.s.b.l. 2013

Handbuch Offene Jugendarbeit in Luxemburg

SNJ, Ministère la Famille et de l'Intégration ; Entente des gestionnaires des maisons de jeunes a.s.b.l. 2013

Aufsuchende Jugendarbeit

SNJ 2013

Mädchenarbeit in den Jugendhäusern

SNJ 2012

Jugendarbeit für alle

SNJ. Eine Handreichung zur interkulturellen Öffnung der Jugendarbeit. 2011

Série «Études et conférences»

Dernière parution :



Inklusion

SNJ ;Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse.2015

Autres parutions :

Partizipation von Kindern und Jugendlichen

SNJ ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. 2014

Bildung im außerschulischen und außerfamiliären Kontext

SNJ ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. 2014

Jugendliche Risikolagen im Übergang zwischen Schule und Beruf

SNJ ; Université du Luxembourg, 2013.

Jugendlichen im öffentlichen Raum

SNJ ; Syvicol ; Ordre des Architectes et des Ingénieurs-conseils. 2013

Jugend mit und ohne Gewalt. Wie gewalttätig ist unsere Jugend ?

Handlungsorientierte Ansätze der Gewaltprävention in Schule und Jugendarbeit. SNJ ; SCRIPT.2010

Édité par :



Service National
de la Jeunesse

Elaboré par :



Includo
APEMIH - Hébergement et Services ash

En collaboration avec :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse